



CHAMBRE DES COMMUNES  
HOUSE OF COMMONS  
CANADA

# Comité permanent de l'agriculture et de l'agroalimentaire

---

AGRI • NUMÉRO 013 • 1<sup>re</sup> SESSION • 41<sup>e</sup> LÉGISLATURE

---

TÉMOIGNAGES

**Le mardi 22 novembre 2011**

—  
**Président**

**M. Larry Miller**



## Comité permanent de l'agriculture et de l'agroalimentaire

Le mardi 22 novembre 2011

• (1530)

[Traduction]

**Le vice-président (M. Malcolm Allen (Welland, NPD)):** M. Miller m'a fait savoir qu'il allait être un petit peu en retard, et par conséquent, nous allons commencer sans lui.

Bienvenue à tous.

Nous accueillons aujourd'hui M. Todd Hames, de la Canadian Canola Growers Association; Mme Christina Patterson, de la même association; Mme Beth McMahon, de Cultivons biologiques Canada; M. Ron Maynard, des Producteurs laitiers du Canada; et MM. Mark Davies et Phil Boyd des Éleveurs de dindon du Canada.

Merci d'avoir accepté notre invitation.

À titre d'information, sachez qu'on accorde un maximum de 10 minutes pour vos remarques liminaires. Nous allons commencer par la Canadian Canola Growers Association.

**M. Todd Hames (vice-président, Canadian Canola Growers Association):** Bonjour, monsieur le président, mesdames et messieurs.

Je vous remercie d'avoir invité la Canadian Canola Growers Association à témoigner dans le cadre de votre étude du programme Cultivons l'avenir 2 d'Agriculture et Agroalimentaire Canada et des enjeux qui ont une incidence sur la compétitivité des agriculteurs canadiens, un sujet qui revêt une importance cruciale pour les producteurs de canola du Canada.

Mon frère et moi cultivons 9 000 acres d'oléagineux et de grains près de Marwayne, en Alberta, qui est situé à environ 30 minutes au nord-ouest de Lloydminster, à la frontière de la Saskatchewan et de l'Alberta.

La capacité d'être compétitif est essentielle à la fiabilité à long terme de toute entreprise. Il en va de même pour les producteurs de canola, et cela fait partie des raisons pour lesquelles la production de canola a pu devenir un acteur économique de l'économie canadienne à hauteur de 16 milliards de dollars. Dans le secteur agricole, et plus particulièrement dans l'industrie du canola, il est essentiel à notre survie de rester compétitifs sur les marchés canadien et internationaux. Pour l'industrie du canola, rester compétitive signifie pouvoir s'adapter et innover sans cesse dans un marché mondial en évolution constante et de plus en plus compétitif.

Le canola est un bon exemple de succès en agriculture, mais pour demeurer compétitifs et faire en sorte que leur succès ne s'arrête pas là, les producteurs de canola ont besoin d'un cadre de politiques qui favorise l'innovation, qui défend la réglementation basée sur la science et qui facilite l'adoption de bonnes pratiques de gestion des affaires. Des politiques officielles qui aident l'industrie du canola à pénétrer les marchés internationaux et à y rester, en nous permettant de rivaliser sur un pied d'égalité avec nos compétiteurs, sont aussi importantes.

J'aimerais aborder quelques domaines particuliers dans lesquels la politique gouvernementale agit directement sur la capacité des producteurs de canola à rivaliser et à demeurer rentables.

Premièrement la réglementation fondée sur la science. Le canola est issu de la science et de l'innovation et pour le secteur du canola, l'investissement dans la science et l'innovation demeure une priorité absolue pour garantir le succès et la compétitivité à long terme du secteur. La pierre angulaire de l'innovation dans le domaine de la production végétale au Canada est un système réglementaire prévisible et fondé sur la science, qui favorise l'investissement dans la recherche et le développement, c'est-à-dire le système qui a bien servi l'industrie du canola dans le passé et celui dont il aura besoin pour rester compétitif. Le canola occupe une place importante dans le secteur agricole canadien, mais à l'échelle mondiale, c'est une culture mineure par rapport à des cultures concurrentes, comme la palme, le soja et le maïs qui attirent beaucoup plus d'investissements privés dans la recherche. Il est crucial de maintenir un climat propice à l'investissement et à la recherche pour attirer des investissements dans l'industrie du canola, sinon, elle ne sera simplement pas capable de poursuivre son parcours d'innovation qui contribue à la bonne santé des fermes, de l'économie et des consommateurs dans le monde entier. Pour vous donner un ordre de grandeur, la culture du canola s'étend sur 17 à 18 millions d'acres, celle du maïs, sur 90 millions d'acres.

Le maintien d'une réglementation fondée sur la science a non seulement des incidences considérables sur la capacité de l'industrie du canola à attirer des investissements dans les activités de recherche et développement, c'est également un élément essentiel à notre succès sur les marchés internationaux.

Deuxièmement, l'accès au marché. L'industrie canadienne du canola est très dépendante du commerce puisque plus de 80 p. 100 des graines et des produits de canola sont annuellement exportés. Par conséquent, le succès de l'industrie repose sur sa capacité à exporter ses produits dans le monde entier. La réglementation non fondée sur la science de certains pays importateurs compromet notre capacité à rivaliser sur les marchés internationaux. Le Canada peut encourager ces pays à adopter une réglementation fondée sur la science en maintenant et en défendant une politique rigoureuse de réglementation fondée sur la science, et en créant ainsi un exemple à suivre pour les autres pays. La politique sur la présence adventice est un sujet de discussion important avec l'Union européenne et avec nos homologues de l'industrie de l'UE. Pour renforcer notre position dans les négociations et faire en sorte que la présence adventice involontaire d'ingrédients génétiquement modifiés ne perturbe pas notre accès aux marchés internationaux, le Canada devra adopter d'abord sa propre politique sur la présence adventice pour collaborer avec d'autres pays afin de les encourager à adopter des politiques similaires, sans quoi des perturbations involontaires et imprévues de l'accès aux marchés auront une incidence directe sur la rentabilité et la compétitivité des producteurs de canola.

•(1535)

Le gouvernement du Canada consulte le secteur dans le but d'élaborer une politique sur la présence adventice et cette aide sera essentielle pour protéger notre accès aux marchés internationaux. C'est d'autant plus vrai qu'aujourd'hui il est possible de détecter une plante adventice à l'échelle de un sur un milliard. Ainsi, dans un tel cas, c'est-à-dire la détection d'une ou plusieurs graines adventices dans le chargement d'un train, la cargaison tout entière pourrait être rejetée.

Pour ce qui est du commerce, au-delà de la présence adventice, d'autres restrictions commerciales agissent directement sur la capacité des producteurs de canola à rester compétitifs face aux producteurs d'autres pays exportateurs. Dans plusieurs marchés, le canola continue d'être frappé de tarifs discriminatoires. Par exemple en Chine et à Taïwan, les graines de canola sont frappées d'un tarif plus élevé que le soja. En Corée, au Pakistan et en Inde, l'huile de canola est frappée de tarifs plus élevés que l'huile de soja. Dans un marché hautement compétitif, cela se traduit par une baisse des ventes ou une baisse des prix pour le canola à cause des désavantages tarifaires injustes.

Il est crucial que les règles du commerce international ne désavantagent pas injustement notre canola. Le ministre Ritz, le ministre Fast et le gouvernement du Canada ont mis en oeuvre une stratégie commerciale qui comprend la négociation d'accords de libre-échange avec l'Europe et l'Inde et l'intensification des pourparlers avec des pays asiatiques comme la Chine et le Japon, de même que la Corée du Sud, qui a conclu un accord commercial avec les États-Unis, ce qui désavantage les agriculteurs canadiens par rapport à leurs homologues américains.

La CCGA encourage le gouvernement à continuer de mettre en oeuvre une stratégie de négociation commerciale énergique avec ces pays, et d'autres pays également. L'accès illimité à de nouveaux marchés et aux marchés existants est essentiel pour augmenter le commerce du canola dans le monde entier.

Pour ce qui est de la recherche, l'industrie du canola s'est fixé un objectif ambitieux de 15 millions de tonnes de demande et de production soutenues d'ici 2015, et elle est en bonne voie de réaliser cet objectif puisque la production a atteint 13 millions de tonnes en 2011. Cependant, pour réaliser cet objectif et le maintenir, nous aurons besoin de politiques gouvernementales qui stimulent l'investissement et favorisent l'innovation. L'innovation et les investissements perpétuels dans l'industrie du canola ont permis de créer de nouvelles variétés de semences offrant des propriétés sanitaires et agronomiques plus favorables, tout en facilitant l'amélioration de la gestion environnementale et le développement de marchés.

La recherche doit être pilotée par l'industrie, mais l'aide du gouvernement est essentielle. La plus grande partie de la recherche agronomique au Canada se fait dans les stations de recherche d'AAC. Cette recherche est essentielle à la compétitivité du secteur du canola. La recherche sur les productions végétales a contribué à augmenter les rendements, à réduire les coûts des intrants, à gérer des maladies et des insectes nouveaux et émergents et à améliorer la viabilité.

Par exemple, la hernie du chou est une grave maladie transmise par le sol dont le canola n'est atteint que depuis quelques années. Les contributions du gouvernement du Canada ont été précieuses dans la lutte contre cette maladie. Plus particulièrement, l'initiative d'atténuation du risque de la hernie du chou a été lancée avec l'aide du gouvernement du Canada.

Il est également important de poursuivre la recherche sur les bienfaits nutritifs du canola, par exemple la réduction du risque des maladies cardiovasculaires et l'amélioration de la capacité à gérer le diabète, pour améliorer la demande sur le marché, tout comme la recherche visant à améliorer le profil nutritionnel du canola. Les résultats de ces recherches contribueront à augmenter la consommation de canola et à améliorer la santé et le bien-être de tous les Canadiens, ce qui a l'effet ultime de réduire les coûts des soins de santé pour la population canadienne.

L'aide soutenue et accrue que le gouvernement du Canada accordera à la recherche sur les propriétés agronomiques du canola et les propriétés qui ont un rapport avec l'usage final du canola jouera un rôle important pour maintenir la compétitivité des producteurs de canola. Par ailleurs, des programmes comme le Programme pour l'innovation agricole, annoncé récemment, aideront à faciliter l'innovation dans l'ensemble du secteur agricole.

Pour ce qui est des services ferroviaires, étant donné que la majorité du canola cultivé au Canada est expédiée par train vers les marchés d'exportation, les producteurs de canola comptent fortement sur le service des sociétés ferroviaires du Canada pour mettre leurs grains en marché. Pour être compétitive sur les marchés mondiaux, notre industrie doit compter sur la prestation de services opportuns et efficaces des sociétés ferroviaires à l'agriculture canadienne. Un système de transport ferroviaire des marchandises plus efficace au Canada rendra les producteurs de canola, de même que les céréaliers, plus compétitifs.

•(1540)

La CCGA a ardemment plaidé en faveur d'améliorations du service ferroviaire au Canada en participant à l'examen des services de transport ferroviaire des marchandises. La nomination récente d'un facilitateur et la formation d'un groupe de travail sont des pas importants dans la bonne direction, et nous nous en réjouissons. Cependant, ce n'est que le début du processus nécessaire pour régler les problèmes importants auxquels les agriculteurs font face lorsqu'ils utilisent le service ferroviaire. L'amélioration significative de l'efficacité du service ferroviaire au Canada ne sera possible que si des mesures sont prises à l'égard de tous les aspects de l'examen.

**Le président (M. Larry Miller (Bruce—Grey—Owen Sound, PCC)):** Monsieur Hames, je vous demanderais de terminer, si vous le voulez bien. Votre temps est écoulé, mais on va tout de même vous permettre de terminer.

**M. Todd Hames:** D'accord.

L'accès au crédit abordable est un outil important pour permettre aux producteurs de gérer leurs liquidités et de pouvoir tirer parti de possibilités de commercialisation lorsqu'elles s'offrent à eux. Le Programme de paiements anticipés du gouvernement du Canada, que notre association et d'autres groupes de producteurs administrent, verse aux agriculteurs des paiements anticipés de plus de 400 000 \$, dont 100 000 \$ sans intérêt.

Les commentaires des agriculteurs sur le programme sont aussi généralement très positifs. Ils nous disent toutefois que ce programme pourrait être amélioré si la limite totale et la portion sans intérêt étaient plus élevées. Sachez, par exemple, que le prix des engrais a augmenté de 50 p. 100 cette année.

Les exploitations agricoles ont nettement grossi au cours de la dernière décennie. En outre, les prix des intrants ont considérablement augmenté. Pour que le programme demeure un outil de gestion de la trésorerie pertinent et efficace, nous croyons qu'il est temps d'augmenter ces limites de façon à mieux prendre en compte le contexte économique actuel de l'agriculture du Canada.

L'augmentation des limites d'avances de fonds permettra aux producteurs de tirer parti de plus de débouchés sur le marché en facilitant l'accès au crédit. De plus, le programme satisferait mieux aux besoins des jeunes agriculteurs qui sont plus endettés.

La gestion du risque de l'entreprise est un autre domaine qui jouit de l'aide du gouvernement. Sans être parfait, l'ensemble actuel de programmes est utile pour assurer la stabilité à long terme dans l'industrie. Notre association a fait ses propres recherches dans ce domaine pour aider à trouver des solutions à une partie des problèmes que nous recensons dans l'ensemble actuel de programmes.

Merci de votre attention. Je serais ravi de répondre à vos questions.

**Le président:** Merci beaucoup.

Nous allons maintenant passer à Cultivons biologique Canada. Madame Beth McMahan, vous avez 10 minutes.

**Mme Beth McMahan (directrice générale, Cultivons biologique Canada):** Merci, monsieur le président, et distingués députés, de m'avoir invitée aujourd'hui. Je m'appelle Beth McMahan et je suis directrice de Cultivons biologique Canada. Fondée en 1975, il s'agit de la plus ancienne organisation de producteurs biologiques au Canada.

Notre organisation regroupe des membres diversifiés: plus de 1 500 agriculteurs et exploitations à l'échelle du Canada à tous les niveaux de la chaîne de valeur. Nous avons quatre organismes affiliés régionaux, dix sections et une revue trimestrielle.

Je travaille depuis peu pour CBC. Cependant, au cours des huit dernières années, j'ai été directrice exécutive du Atlantic Canadian Organic Regional Network, ou ACORN, l'organisation qui représente les producteurs biologiques dans le Canada atlantique. Je suis également membre de la table ronde sur la chaîne de valeur des produits biologiques d'Agriculture Canada et directrice de SOIL, le programme visant les jeunes agriculteurs qui s'intéressent à l'agriculture durable.

Ce qu'il y a de plus frappant dans le secteur biologique, c'est à quel point les producteurs et les transformateurs sont motivés et novateurs. Ces agriculteurs cultivent des produits très diversifiés, ont des exploitations de toutes les tailles et sont situés un peu partout au pays, mais sont toujours prêts à communiquer entre eux, à encourager la croissance et à se réjouir du succès des autres. J'estime que c'est grâce à ces valeurs fondamentales que les agriculteurs biologiques peuvent gagner leur vie, s'adapter, se renouveler et innover, et ce lien de cause à effet, c'est quelque chose que nous encourageons.

Personnellement, j'ai été témoin des efforts déployés par les agriculteurs pour s'assurer qu'il y ait un bon échange d'information dans le secteur de l'élevage et de l'horticulture, ainsi qu'entre diverses sociétés et entre les groupes de denrées.

Notre secteur a créé des réseaux d'agriculteurs dont le but est d'échanger des informations sur la production de semences, les céréales et l'agriculture soutenue par la communauté. Ces initiatives axées sur la communication permettent aux agriculteurs de collaborer entre eux pour trouver des solutions à leurs problèmes, sans coûter trop cher.

C'est dans le secteur de la production biologique qu'il y a le plus de nouveaux agriculteurs. Nous savons que le manque de relève dans le secteur de façon générale inquiète, et en soutenant la production biologique, on aide à stabiliser les bases du secteur pris globalement. Comme un grand nombre de nouveaux agriculteurs n'ont pas les

compétences nécessaires, ils ont besoin de beaucoup de formation et d'aide.

On me parle régulièrement du fait qu'il est difficile pour ces nouveaux agriculteurs d'obtenir du financement. Il y en a beaucoup qui remboursent toujours leurs prêts d'études et les conseils de prêts agricoles ainsi que les banques commerciales hésitent à accorder des prêts à ces jeunes agriculteurs, même à ceux qui ont une certaine expérience de production et de solides plans d'affaires. Notre secteur ne manque pas de créativité ni de détermination, ce qui explique la forte croissance du modèle de l'agriculture soutenue par la communauté, mais notre croissance dépendra d'un meilleur accès au capital.

Même les petites exploitations agricoles biologiques jouent un rôle important dans les économies rurales et au niveau de la relève agricole et du transfert intergénérationnel. Grâce à l'intérêt marqué que suscite la production biologique depuis peu, les producteurs ont accès à de nouvelles sources de main-d'œuvre et des agriculteurs potentiels possédant une éducation sur le terrain. En effet, dans le cadre d'initiatives comme CRAFT en Ontario et SOIL à l'échelle du Canada, les agriculteurs en herbe sont placés dans des exploitations agricoles pendant toute la durée d'une saison agricole. L'an dernier, au Canada, les fermes ont accueilli plus de 200 apprentis. Certains se sont lancés à leurs comptes, d'autres ont grossi le bassin d'ouvriers qualifiés pour l'avenir et d'autres encore se sont tout simplement rendu compte que l'agriculture n'était pas pour eux. Beaucoup de ces exploitations hôtes assument le rôle important de conseillers agricoles dans leurs collectivités, ce que faisait en grande partie le gouvernement auparavant. Notre organisation estime qu'il serait judicieux d'augmenter le nombre d'experts sur le terrain qui peuvent donner des conseils techniques aux nouveaux producteurs biologiques, à ceux qui sont en période de transition et à ceux qui tentent de modifier leur exploitation afin de pénétrer les marchés les plus lucratifs.

Les réunions en personne et les conférences sont très efficaces pour inciter les agriculteurs à collaborer entre eux et à échanger. J'organise moi-même une des conférences agricoles parmi les plus importantes au Canada, et je puis vous affirmer que ce genre d'événement est crucial pour encourager l'innovation et l'adaptabilité.

Il y a 10 jours, plus de 500 personnes ont participé à la conférence d'ACORN à Dartmouth; des centaines de participants sont venus de l'extérieur de la province. Ce qui est particulier, c'est que la plupart d'entre eux n'étaient pas des producteurs biologiques, mais tous étaient venus pour apprendre quelque chose dans le cadre des 40 ateliers portant sur la fertilité des terres agricoles, la gestion des pâturages, les nouvelles cultures, la commercialisation, la rentabilité, etc. Il y a également eu des réunions spéciales sur la Maritime Hop Growers Cooperative, nouvelle initiative provinciale de distribution alimentaire et une autre réunion consacrée à l'élaboration du plan stratégique pour le secteur biologique de la Nouvelle-Écosse. Tous les participants sont rentrés chez eux la tête remplie de nouvelles idées, pleins d'énergie et d'enthousiasme, en dépit de la campagne agricole qui n'a pas été très bonne cette année. Nous avons fait tout cela sans subventions gouvernementales. C'est l'appui de nos commanditaires et l'argent généré par les droits d'admission, ainsi que les efforts de plus de 70 bénévoles, qui nous ont permis de mener à bien cette conférence.

Voilà donc un exemple de la contribution des associations de producteurs biologiques au secteur agricole tout entier. Ces organisations, qui ne bénéficient pas des recettes générées par les programmes de prélèvement ou par les droits d'adhésion obligatoires, doivent leur survie aux généreuses contributions des agriculteurs et des entreprises biologiques ainsi qu'aux partisans de l'agriculture biologique. D'autre part, nous n'avons que très peu de personnel. En effet il y a moins de 10 employés à temps plein qui travaillent pour les différentes organisations de producteurs biologiques au Canada. Comme on l'a dit dans le document de consultation sur *Cultivons l'avenir 2*, il est indispensable de soutenir les associations agricoles, et ce n'est qu'encore plus vrai pour le secteur biologique. Nous comptons beaucoup sur les bénévoles, ce qui ne nous donne pas beaucoup de stabilité. Nous avons besoin d'investissements accrus pour embaucher plus de personnel, ce qui nous permettra de mettre en place les infrastructures nécessaires pour bien communiquer, pour tirer des enseignements de l'expérience des autres, pour éviter tout dédoublement et pour accroître nos capacités de façon générale afin d'assurer la compétitivité de notre secteur.

• (1545)

Au cours des trois dernières années, des milliers d'heures de bénévolat ont été données par les acteurs du secteur biologique participant aux méthodes adoptées par consensus des normes canadiennes sur l'agriculture biologique, lesquelles sont gérées par l'Office des normes générales du Canada et le Règlement sur les produits biologiques. Cet investissement est l'une des raisons pour laquelle les produits biologiques du Canada ont si bonne réputation sur la scène internationale. C'est la seule raison pour laquelle nous avons pu conclure une entente commerciale bilatérale avec les États-Unis et l'Union européenne, ce qui est une première mondiale et qui donne au Canada un avantage concurrentiel, puisque ces deux régions représentent 96 p. 100 du marché biologique. Il est impératif de maintenir et de réviser nos normes biologiques afin de protéger ces importantes ententes commerciales et d'en conclure d'autres.

Il y a déjà un certain nombre de questions en suspens dans la norme, mais aucun moyen d'y remédier. Le gouvernement doit s'engager à garder la norme à jour. Il s'agit d'une priorité absolue pour le secteur, puisque notre capacité d'adaptation en dépend. Les bénévoles n'y arriveront pas seuls.

Le secteur biologique enregistre une forte croissance. Le chiffre d'affaires au Canada l'an dernier, qui s'est élevé à plus de 2,6 milliards de dollars, est une preuve de l'appétit indéniable des consommateurs pour les produits biologiques. Malgré les 4 000 producteurs primaires et 1 200 transformateurs, la demande surpasse toujours la production; ainsi, des 2,6 milliards de dollars en vente, la plupart sont des produits importés, ce qui constitue une occasion en or pour notre secteur biologique.

La production et la transformation de produits biologiques fournissent aux consommateurs la garantie que ce qu'ils achètent a été cultivé sans pesticides synthétiques ou semences génétiques modifiées, a été transformé sans additifs artificiels et élevé dans de bonnes conditions. Or, cela implique une tenue de livre méticuleuse pour la traçabilité, les inspections sur place, la main-d'oeuvre et les dépenses. Les producteurs et les transformateurs de produits biologiques doivent également mettre en place des systèmes de prévention de la contamination, prévoir des zones tampons et appliquer des procédures normales d'exploitation additionnelles aux transformateurs et aux abattoirs. Le secteur biologique déploie des efforts extraordinaires pour répondre aux attentes des consommateurs, mais cela ne suffit pas.

En ce moment, nous faisons face à la menace croissante de la contamination par des organismes génétiquement modifiés. Si on permet l'enregistrement de la luzerne génétiquement modifiée, nos zones tampons ne suffiront plus pour empêcher la contamination par ces petites semences, qui peuvent être déplacées sur plusieurs milles par les agents de pollinisation. La luzerne est également la première plante de culture vivace transgénique à tolérer le glyphosate, ce qui présente également un risque à long terme pour les producteurs souhaitant éviter les cultures génétiquement modifiées. Il n'existe aucun programme pour indemniser les producteurs organiques pour la perte des primes offertes sur le marché, ou pire encore, la perte de leur certification en raison d'une contamination environnementale d'OGM.

L'accroissement de la production et de l'exportation des produits biologiques profite à l'ensemble du secteur agricole canadien, et il contribue à l'image de marque du Canada: « La qualité est dans notre nature ». Le Canada aura toujours de la difficulté à demeurer concurrentiel sur la scène mondiale à l'égard des prix. Cependant, nous pouvons exceller sur le plan de la qualité et de la confiance, et les produits biologiques cadrent parfaitement avec ce modèle. Une grande part de nos travaux s'applique à l'ensemble du secteur agricole, qu'il s'agisse d'effectuer de la recherche scientifique sur les systèmes à faible apport d'intrants, d'offrir de la formation à la relève agricole et de favoriser le transfert des connaissances ou de consolider la réputation du Canada en matière de production d'aliments de grande qualité.

J'invite le comité à indiquer clairement son appui pour l'agriculture biologique dans l'établissement des paramètres de *Cultivons l'avenir 2* et des négociations avec les provinces, ce qui favoriserait la croissance soutenue de ce secteur novateur partout au Canada.

Merci.

• (1550)

**Le président:** Merci.

Avant de passer au prochain témoin, j'aimerais signaler aux membres du comité que certains invités au sein de l'auditoire arrivent tout juste de la République du Bangladesh. Je tiens à leur souhaiter la bienvenue. La délégation comprend quatre députés, soit les présidents des comités du bien-être social, de l'agriculture, du travail et de l'emploi ainsi que des pêches et de l'élevage.

Mesdames et messieurs, notre comité poursuit aujourd'hui son étude de *Cultivons l'avenir 2*, soit une série de programmes qui offrent continuité et stabilité au secteur agricole au Canada, qui sont sur le point d'être renouvelés. Lorsque nous aurons terminé notre rapport, il sera renvoyé au ministère et à la Chambre des communes. La composante à l'étude actuellement est la compétitivité dans l'industrie.

J'espère que vous vous plairez ici au Canada et à notre séance de comité aujourd'hui. Je vous souhaite la bienvenue.

Là-dessus, nous allons passer aux Producteurs laitiers du Canada, représenté par M. Maynard.

**M. Ron Maynard (vice-président, Producteurs laitiers du Canada):** Merci, monsieur le président.

Premièrement, merci de nous avoir invités à faire un exposé ici aujourd'hui.

Je m'appelle Ron Maynard. Je suis un producteur laitier de l'Île-Prince-Édouard. J'ai une ferme avec mes cousins et nous trayons 150 vaches. Je travaille dans les organisations laitières depuis un certain nombre d'années, et à Producteurs laitiers du Canada, je suis principalement responsable du dossier de l'environnement et de la santé des animaux, et de la recherche sur ces sujets.

Aujourd'hui, nous allons parler du secteur laitier canadien. L'industrie laitière canadienne, c'est-à-dire les fermes et la transformation, est le deuxième plus grand secteur alimentaire au Canada. Le secteur laitier est l'un des deux secteurs principaux dans sept provinces sur dix. En plus d'offrir des emplois, nous versons 3 milliards de dollars en revenus d'impôts aux trois paliers de gouvernement.

Les producteurs laitiers canadiens sont efficaces. De l'entrée en vigueur de la gestion de l'offre jusqu'en 2008, d'après les statistiques de l'USDA, l'augmentation du rendement au Canada, de 138 p. 100, a été plus élevée que celui des États-Unis, à 110 p. 100; du Royaume-Uni, à 81 p. 100; et beaucoup plus élevé que celui de la Nouvelle-Zélande, à 35 p. 100. La taille et l'efficacité des fermes ont continué d'augmenter sous la gestion de l'offre. Le Canada a connu des taux de réduction des fermes comparables à ceux des États-Unis dans les années 1990. De plus, lorsque l'on compare le taux de réduction du nombre de fermes sur une plus longue période, il est très semblable. De 1970 à 2009, le nombre de fermes a diminué de 90 p. 100 au Canada comme aux États-Unis.

Depuis l'entrée en vigueur de la gestion de l'offre en 1971, la taille moyenne d'un troupeau est passée d'environ 20 vaches à 76. La production par ferme s'est accrue de 600 p. 100 de 1976 à 2010. Les gains en productivité des producteurs laitiers canadiens sont comparables, sinon meilleurs, que ceux des producteurs du reste du monde.

Le matériel génétique laitier canadien est recherché partout dans le monde et est souvent l'objet de discussions lors des missions commerciales des ministres de l'Agriculture. Le gouvernement et le secteur laitier continuent d'investir pour conserver notre matériel génétique de classe mondiale.

Il est essentiel que les agriculteurs fournissent du lait pour répondre à la demande canadienne en lait et en produits laitiers. Voilà le premier pilier de la gestion de l'offre. L'offre constante de lait de qualité pour répondre à la demande des consommateurs en lait et en produits laitiers a l'avantage de stabiliser les prix de la ferme à l'assiette. Les agriculteurs négocient collectivement les prix du lait. Les prix sont réglementés. Parce qu'ils sont en mesure de négocier collectivement, les agriculteurs sont mieux en mesure de couvrir les coûts de la production, y compris la main-d'œuvre et les investissements. Les producteurs laitiers peuvent donc traiter sur un pied d'égalité avec le petit groupe de grandes entreprises de transformation qui achètent leur lait. Ces trois piliers sont clairement reliés. Si l'un d'eux est compromis, alors le système entier en subit les conséquences.

Le Canada est un pays avec des coûts de production élevés. Nous devons composer avec cinq mois d'hiver et des changements saisonniers, semblables à ceux des autres pays nordiques, même avec nos troupeaux laitiers hautement efficaces. La variation saisonnière de la production laitière a presque complètement été éliminée. En 1960, nous produisions deux fois plus de lait l'été qu'en hiver. La situation est maintenant stable. Cela contribue à l'efficacité des usines de transformation parce que ces usines peuvent être en activité à 100 p. 100 tout au long de l'année, chaque jour — et cela est efficace.

Des prix stables et prévisibles pour toute la chaîne d'approvisionnement sont utiles pour contrer la volatilité des marchés mondiaux. Alors que d'autres gouvernements doivent offrir des subventions, un transfert direct des contribuables aux agriculteurs — aux États-Unis, 5 milliards de dollars — au Canada, nous faisons payer aux consommateurs le coût réel de la production du lait. Cette volatilité a mené à des discussions au cours des deux dernières années aux États-Unis, où ils songent à mettre en place un système de gestion de l'offre pour aider leurs agriculteurs.

Le lait est reconnu comme l'un des produits agricoles les plus volatils. Les grandes variations de prix au cours des dernières années en sont la preuve et appuient le besoin de tarifs élevés, parce que les marchés mondiaux sont incapables d'équilibrer l'offre et la demande. Cette grande volatilité exige des tarifs élevés, mais le Canada permet toujours un plus grand accès à son marché laitier que les États-Unis ou l'Union européenne.

Oui, il y a des prix plus élevés au Canada actuellement, mais au cours de la dernière décennie, le Canada a profité d'un avantage de 40 p. 100, et personne n'en parlait alors. Nous avons la gestion de l'offre à cette époque également, mais on n'en a pas donné le mérite pour cet avantage de prix au système.

Que nous apportent des prix stables? Des prix stables sont un avantage dans toute la chaîne. Si le prix est stable et s'il n'y a pas de volatilité transférée au détaillant, nous pouvons constater de la stabilité dans toute la chaîne laitière, et une plus grande part revient au producteur comparativement à ceux des autres pays. Tous les intervenants profitent de la stabilité de l'industrie canadienne.

• (1555)

Avec les prix alimentaires mondiaux à leur sommet, nous pouvons constater les augmentations de prix des produits laitiers: de 14 à 15 p. 100 en Europe; de 10 à 12 p. 100 aux États-Unis; et de 2 p. 100 au Canada. Les autres pays s'en sortent grâce à des subventions. Le gouvernement du Canada ne veut pas que nos producteurs aient à faire concurrence aux trésors publics des autres pays.

La gestion de l'offre signifie que les producteurs laitiers obtiennent un prix juste du marché pour leur lait. Les transformateurs obtiennent un approvisionnement stable de lait de haute qualité à long terme d'année. Malgré les prix élevés payés aux producteurs, les transformateurs font un profit suffisant et les consommateurs paient un prix raisonnable pour leurs produits laitiers.

Les Canadiens dépensent de 10 à 12 p. 100 de leurs revenus disponibles sur les aliments. Les produits laitiers représentent environ 15 p. 100 de cette dépense. Il n'y a aucune contribution financière du gouvernement qui s'ajoute aux revenus des producteurs laitiers, alors les consommateurs canadiens ne paient qu'une seule fois pour la valeur réelle de leurs produits. La discipline de la production limite les surplus qui, autrement, mèneraient à une distorsion sur les marchés mondiaux.

Au sujet des recommandations pour Cultivons l'avenir 2, nous avons présenté un certain nombre de recommandations à AAC pendant les consultations sur Cultivons l'avenir 2 qui ont eu lieu jusqu'à maintenant.

L'une des grandes priorités de notre organisation est la recherche. Nous appuyons la prochaine étape de la grappe laitière et nous sommes prêts à réserver 5 millions de dollars dans un ratio de 1 à 3 de l'industrie au gouvernement pour financer la prochaine étape.

Nous examinons également comment aider et encourager les producteurs à réduire les coûts sur la ferme en installant, par exemple, des digesteurs ou des éoliennes. Notre ancien président, Jacques Laforge, comme certains d'entre vous le savent peut-être, a installé un digesteur sur sa ferme. J'ai une éolienne sur la mienne, et nous avons des panneaux solaires, qui sont souvent utilisés pour chauffer l'eau utilisée pour le nettoyage.

Il faut un engagement à long terme de l'industrie et du gouvernement envers la santé et le bien-être des animaux, la traçabilité, la recherche, la sécurité alimentaire et la biosécurité. Les producteurs laitiers veulent collaborer avec le gouvernement pour donner à l'industrie l'environnement réglementaire et les instruments politiques qui permettront le développement d'un environnement de stabilité et de prévisibilité. Ces choses sont nécessaires pour que l'industrie laitière canadienne puisse continuer de croître et offre une réponse efficace à la demande présente et future des consommateurs canadiens.

Alors que de plus en plus de consommateurs canadiens veulent en savoir plus sur leur nourriture, ils s'attendent à ce que leur gouvernement les protège, et il faut donc continuer à appliquer des normes de réglementation nationales efficaces. Nous devons donner plus de ressources aux inspecteurs à la frontière afin de les aider à faire leur travail, qui est de plus en plus complexe. Les contrôles à la frontière sont importants pour tous les biens. Nous avons besoin d'un système de surveillance à la frontière qui inspecte et vérifie.

En conclusion, notre définition de la concurrence est qu'elle devrait être mesurée par la capacité d'une industrie de permettre une rentabilité durable dans chaque secteur de cette industrie, y compris à la ferme.

Merci de nous avoir écoutés.

• (1600)

**Le président:** Merci, monsieur Maynard.

Nous allons maintenant passer aux éleveurs de dindon du Canada. Nous recevons MM. Mark Davies et Phil Boyd. Vous avez 10 minutes.

**M. Mark Davies (président, Éleveurs de dindon du Canada):** Merci, monsieur le président.

J'aimerais profiter de l'occasion pour vous remercier et remercier les autres membres du comité de nous permettre d'exprimer nos opinions au sujet du programme Cultivons l'avenir, dans le cadre du volet compétitivité.

Comme je l'ai dit plus tôt, je m'appelle Mark Davies et je viens de la vallée d'Annapolis, en Nouvelle-Écosse, où je dirige une ferme familiale lancée il y a environ 35 ans, lorsque la gestion de l'offre est née.

À titre d'aperçu, je soulignerai que notre conseil d'administration, composé de 11 membres, compte huit représentants élus par les éleveurs, deux représentants nommés par le secteur de la première transformation et un représentant nommé par le secteur de la surtransformation. Je le souligne parce que je pense qu'il est important de savoir que tous les secteurs de notre industrie sont représentés. Cela améliore notre processus de prise de décision et nous permet de concevoir des programmes et des politiques qui avantagent nos membres.

Notre mission consiste à développer et à renforcer le marché canadien du dindon par l'entremise d'un système efficace de gestion de l'offre qui stimule la croissance et la rentabilité de tous les acteurs économiques. Pour nous, c'est l'impératif numéro un. Nous nous sommes dotés d'un système canadien de commercialisation unique,

bien soutenu et bien équipé pour établir le fondement qui entraînera le développement de la compétitivité chez les éleveurs individuels comme dans les entreprises.

Notre rôle, en tant qu'organisme national, est de créer une plateforme au sein de laquelle les entreprises individuelles, de la ferme jusqu'à la chaîne de valeur, pourront continuer de développer leur propre avantage concurrentiel sur le marché intérieur. Notre organisation, du fait de ses obligations et responsabilités en vertu de la loi fédérale-provinciale, facilite de nombreuses façons les activités des entreprises au sein du secteur du dindon et joue un rôle fondamental dans leur façon d'affronter les défis et de saisir les occasions. Dans ce contexte, notre rôle en matière de promotion de la compétitivité du secteur du dindon est axé sur un certain nombre de priorités. J'en parlerai brièvement.

La première priorité est la salubrité des aliments à la ferme. Grâce à l'appui d'Agriculture et Agroalimentaire Canada, notre organisation a mis en place le Programme de salubrité des aliments à la ferme des ÉDC, aussi appelé PSAF, un programme national vérifiable qui intègre des protocoles de biosécurité et une tenue de registre détaillé à la ferme visant à réduire et à prévenir les dangers éventuels en matière de salubrité des aliments à la ferme. Le programme et son système de gestion ont satisfait à l'examen technique mené par l'Agence canadienne d'inspection des aliments.

Je pense qu'il importe de souligner qu'un financement permanent destiné au maintien et à l'amélioration continus des programmes de salubrité des aliments à la ferme dans le secteur est recommandé pour faire en sorte que les producteurs soient mieux armés pour maintenir la salubrité des aliments canadiens dans le cadre d'une prévention de risque à la ferme.

Le deuxième point que j'aimerais soulever est le soin des troupeaux. Les éleveurs de dindon canadiens sont depuis longtemps engagés dans la production d'aliments sains et propres à la consommation, selon des méthodes qui veillent à ce que les oiseaux soient traités sans cruauté et selon les pratiques recommandées. Notre programme de soin des troupeaux est un programme national vérifiable, comme je l'ai mentionné, qui fournit aux éleveurs de dindon des mesures leur permettant de veiller à la manipulation et aux soins appropriés de leurs oiseaux, en fonction du code de pratique canadien recommandé pour le soin et la manipulation appropriés des animaux de ferme — poulets, dindons, et reproducteurs du couvoir à l'abattage.

À la suite d'une demande des Éleveurs de dindon du Canada, des Producteurs de poulet du Canada, des Producteurs d'oeufs d'incubation du Canada et du Conseil canadien des transformateurs d'oeufs et de volaille, le Conseil national pour les soins des animaux d'élevage a entamé l'examen et la mise à jour du code de pratique recommandé pour les poulets, les dindons et les reproducteurs, dont la dernière révision remontait à 2003. À des fins d'efficacité, le code de pratique doit faire l'objet d'un examen régulier et d'une révision tenant compte de l'évolution des systèmes de production et de gestion. Les révisions apportées au code de pratique bénéficient d'un financement du programme Agri-flexibilité d'Agriculture et Agroalimentaire Canada. Le maintien de ce financement est d'une importance critique pour l'utilité pratique continue de ces codes.



Je passe maintenant à mon troisième point, soit la surveillance des maladies et l'indemnisation. Les éleveurs de dindon canadiens participent au système canadien de surveillance de l'influenza aviaire à déclaration obligatoire, que l'on appelle SCSIADO, une initiative concertée du gouvernement, de l'industrie et des éleveurs canadiens visant à prévenir, détecter, minimiser et éliminer la présence de cas d'influenza aviaire à déclaration obligatoire dans les troupeaux de volaille canadiens. Ce programme constitue une composante très importante de la gestion des maladies animales exotiques. Nous entamons la troisième année du processus et, jusqu'à maintenant, notre bilan de santé est sans tache, soit 100 p. 100, pour tous les membres ayant été testés.

• (1605)

Des nouvelles indemnités maximales, payables aux propriétaires d'oiseaux condamnés à être détruits en vertu de la Loi sur la santé des animaux, ont été annoncées en mars 2011. Ces chiffres révisés reflètent de façon plus fidèle la valeur marchande des oiseaux et représentent l'aboutissement d'une campagne intensive de consultation entre les acteurs du secteur et le gouvernement.

Des progrès appréciables ont par ailleurs été réalisés en matière d'évaluation de la valeur marchande. Une indemnisation appropriée est considérée comme une composante fondamentale tant pour la surveillance efficace de la maladie que pour les programmes d'abattage préventif, dont l'objectif ultime est de contenir une maladie avant qu'elle ne se propage et de réduire pour tous les partenaires — les gouvernements, le public et l'industrie — les coûts liés à la gestion d'une éclosion de maladie.

Les indemnités maximales doivent faire l'objet d'un examen régulier par l'Agence canadienne d'inspection des aliments afin de veiller à ce qu'elles couvrent de façon appropriée et équitable les coûts légitimes découlant d'un abattage imposé. Les méthodes des calculs de versements aux individus doivent être transparentes et refléter la valeur marchande des oiseaux au moment où l'abattage est ordonné.

Je passe maintenant à la recherche scientifique. La recherche dans l'industrie avicole est un facteur fondamental pour le secteur du dindon canadien en matière de productivité, d'économie, de compétitivité, d'assurance de la qualité des aliments et des préoccupations d'ordre général dans la société relatives à la production de volaille et à la production alimentaire. Il s'agit, par exemple, des préoccupations concernant l'environnement, le soin des oiseaux et la salubrité des aliments.

En ce qui a trait à la productivité, il faut de nos jours 30 p. 100 d'alimentation en moins pour générer la même quantité de viande de dinde, par rapport à il y a 30 ans. C'est le résultat direct d'améliorations apportées tout au long de la chaîne d'approvisionnement, des formulations et des programmes d'alimentation améliorés aux pratiques de gestion à la ferme.

En 2010, le comité de recherche des Éleveurs de dindon du Canada a procédé à une analyse de la conjoncture visant à évaluer les forces, les faiblesses, les possibilités et les menaces pour la recherche sur le dindon au Canada. En se reportant à cette information, la stratégie de recherche formelle des ÉDC a été élaborée et approuvée par le conseil d'administration des ÉDC en mai 2011.

L'élaboration de la stratégie de recherche des ÉDC s'inscrit en complément, et est également en partie le résultat, de travaux et de soutien du Conseil de recherche avicole du Canada. Certains des objectifs et priorités consistent à réduire les risques pour la santé des êtres humains dans la chaîne de valeur de la volaille, poursuivre la promotion de l'utilisation prudente des antimicrobiens et augmenter

l'utilisation de solutions de rechange aux antimicrobiens, renforcer les systèmes de production actuels et en développer de nouveaux, ainsi que des stratégies permettant d'améliorer toujours davantage le bien-être des troupeaux de volaille du Canada, et développer des produits fonctionnels et à valeur ajoutée qui améliorent la santé et le bien-être des Canadiens et répondent aux demandes d'un marché à créneaux.

À l'automne 2010, le gouvernement fédéral s'est engagé à investir jusqu'à 1,8 million de dollars dans la recherche avicole par l'entremise du Conseil de recherche avicole du Canada, dans le cadre de l'initiative de grappe des sciences avicoles. Le financement octroyé par le gouvernement a permis d'augmenter la capacité du Canada en matière de recherche avicole et d'aider les éleveurs de dindon à s'atteler aux priorités et aux défis grâce à la promotion de l'innovation et à la facilitation d'une coordination nationale parmi les scientifiques.

L'industrie a besoin de l'appui des programmes gouvernementaux pour générer les avantages sociétaux importants que la recherche avicole et l'innovation peuvent générer pour les Canadiens. Nous recommandons que le programme Cultivons l'avenir 2 engage suffisamment de fonds destinés à la recherche avicole et à l'innovation de sorte à maintenir et à renforcer les capacités du système actuel. Les programmes doivent tenir compte de la structure de la chaîne de valeur afin que toutes les parties, de la recherche primaire à l'application, bénéficient de financement suffisant.

Pour devenir un chef de file mondial, le Canada doit se doter d'installations de recherche de première classe et d'objectifs clairement définis. L'industrie ne peut pas se charger de cette tâche seule; le gouvernement doit participer financièrement et contribuer à la création de capacités à l'échelon institutionnel, par exemple dans la grappe scientifique que je viens de mentionner.

Les Éleveurs de dindon du Canada ont déterminé la nécessité d'un comité chargé du développement du marché du dindon et oeuvrent actuellement à l'élaboration du mandat de ce comité, qui devrait entrer en service au début de 2012. Ce comité sera composé de producteurs, de transformateurs, de représentants de l'Association canadienne des restaurateurs et des services alimentaires et du Conseil canadien du commerce de détail, ainsi que d'un diététicien canadien agréé et même peut-être d'un gastronome ou d'un chef canadien; ils semblent avoir beaucoup d'influence dans notre société depuis quelque temps.

En 2008, une analyse détaillée de la valeur nutritive de la dinde a été entreprise de concert par les ÉDC et Santé Canada. À l'époque, les renseignements nutritifs sur la viande de dinde dans le fichier canadien sur les éléments nutritifs de Santé Canada étaient pour ainsi dire désuets et inspirés de ce qui se faisait aux États-Unis. Cette analyse s'est avérée un outil précieux que nous utilisons pour aller de l'avant et pour profiter pleinement des avantages de la dinde sur le marché.

La commercialisation et la promotion, notamment l'accès à l'information de marché, coûtent cher. Les dépenses du gouvernement dans ce domaine ne sont pas considérées comme créant un effet de distorsion commerciale et constituent par conséquent un domaine dans lequel un programme transparent et aisément accessible pourrait être renforcé, par exemple, dans le domaine des fonds de contrepartie.

En ce qui concerne les activités promotionnelles, le marché le plus intéressant pour les éleveurs de dindon canadiens est le marché intérieur. Au cours des 18 dernières années, le secteur a vu la part du marché du détail pour les produits de seconde transformation augmenter de 15 à 22 p. 100 en volume.

●(1610)

Il importe en outre de noter qu'en termes de valeur, les ventes de produits de seconde transformation ont augmenté de 33 p. 100 en vente en dollars en 1993 pour passer à 56 p. 100 en 2010. Je pense que cela montre bien les changements sociétaux des habitudes alimentaires et de la routine quotidienne des gens ainsi que leur évolution au cours des dix dernières années.

En ce qui concerne la catégorie de la promotion de l'image de marque à l'échelle nationale, pour avoir participé au processus de consultation avec les employés d'Agriculture et Agroalimentaire Canada, les éleveurs de dindon du Canada sont au courant depuis longtemps de l'initiative de promotion de l'image de marque du Canada, qui vise à définir clairement le Canada comme une marque et qui met en lumière les bienfaits et les attributs inhérents aux produits issus de l'industrie agricole canadienne.

À compter de ce mois-ci, notre organisme bénéficie de l'autorisation d'utiliser la marque Canada sur son site Web ainsi que dans ses communications par courriel dans le but de promouvoir de façon générique le dindon canadien et son industrie. L'identification de la marque Canada est désormais en place dans nos signatures de courriel et sur le site bilingue des ÉDC, qui cible les consommateurs canadiens.

Le processus de demande pour l'utilisation de la marque était bien organisé et très efficace.

La segmentation du marché est un concept économique qui, en termes plus simples, a trait au développement d'un avantage commercial grâce à la différenciation des produits. Si organisées de façon appropriée, la segmentation du marché et la différenciation des produits permettent à l'industrie de diviser les utilisateurs finaux en groupes, de sorte que l'offre et la demande et la relation tarifaire entre les deux soient équilibrées.

Les ÉDC établissent plusieurs catégories de quotas fondées sur l'utilisation finale. Les quotas principaux et multiplicateurs de dindon de reproduction de notre organisation sont établis de sorte à couvrir la commercialisation de viande de dinde adulte à l'échelle nationale, mais dans l'intention de veiller à ce que ces deux segments de l'industrie, qui comportent une dimension appréciable en matière d'exportation pour les stocks de reproducteurs — par exemple, les oeufs et les jeunes volailles, qui ne font pas l'objet de contrôle sur le plan des importations — puissent être élargis ou réduits en fonction du marché international.

Sur le plan intérieur, l'organisme alloue des quotas pour le dindon entier qui est, pour l'essentiel, commercialisé et consommé pendant la saison des fêtes, c'est-à-dire, comme nous le savons, l'Action de grâce, Noël et Pâques, et qui constitue un marché relativement stable.

Le segment de la surtransformation, qui englobe les morceaux crus, les produits de charcuterie, les rôtis et les produits créneaux, entre autres, est alloué d'après les demandes des transformateurs individuels. Cette approche de l'allocation axée sur le marché est nécessaire pour répondre au besoin de ce que l'on perçoit comme le segment de marché de l'industrie représentant la valeur la plus élevée et le plus prometteur en matière de croissance au cours des années à venir.

Pour conclure, comme les membres du comité le savent fort bien, la prochaine décennie sera assortie de difficultés, mais également d'occasions pour l'industrie agricole et agroalimentaire canadienne. Au fur et à mesure de l'évolution des goûts des consommateurs et de leurs demandes accrues de produits de spécialité, la segmentation du marché et la différenciation de nos produits constitueront autant d'occasions pour maximiser les ventes, si nous tenons à devancer nos concurrents dans l'offre de ces produits sur le marché. Pour ce faire, nous avons besoin d'obtenir l'information en temps opportun relativement aux tendances de consommation.

Cela nous ramène aux concepts de la chaîne de valeur, des études de marché, de la promotion, de la salubrité des aliments, des soins aux animaux et de la recherche scientifique que nous avons abordés ailleurs dans cet exposé, ainsi qu'au rôle du gouvernement dans ces domaines.

J'aimerais vous laisser sur une idée que j'ai mentionnée au début de mon exposé. Notre organisation estime créer la plate-forme qui permet l'élaboration des outils nécessaires pour faire avancer l'industrie de façon nouvelle et créative pour desservir à la fois les acteurs de l'industrie et les consommateurs.

Merci beaucoup.

●(1615)

**Le président:** Merci beaucoup.

Passons maintenant aux questions.

Monsieur Atamanenko, vous avez cinq minutes.

**M. Alex Atamanenko (Colombie-Britannique-Southern Interior, NPD):** Merci à vous tous d'être ici.

Madame McMahon, vous avez mentionné la luzerne génétiquement modifiée. Que pensez-vous de l'idée d'imposer un moratoire à la luzerne génétiquement modifiée, et pourquoi?

**Mme Beth McMahon:** Bien entendu, c'est une idée que notre secteur entier tente activement de réaliser. L'an dernier, votre projet de loi n'évaluait pas les incidences économiques que les produits génétiquement modifiés auraient sur tous les secteurs: même les cultures non biologiques sont touchées par la contamination des produits génétiquement modifiés dans des marchés potentiels. La luzerne en est certainement un exemple, comme je l'ai mentionné plus tôt, et pose des préoccupations accrues parce qu'il s'agit d'une très petite graine et que les pollinisateurs nécessaires à son activation peuvent voyager sur environ 12 kilomètres. Au Canada, il n'existe pas vraiment de système pour savoir si nos voisins en utilisent ou non, et l'une de nos préoccupations est donc de savoir d'où vient cette contamination croisée. Et puisqu'il s'agit d'une graine aussi petite et vivace, c'est-à-dire qu'elle n'est pas tuée par le gel chaque année, si on réalise qu'il y a de la luzerne dans notre champ et qu'on ne l'a pas plantée — et cela tient compte du fait qu'on puisse aller dans des détails aussi poussés.

Sur le marché, l'une des promesses que nous faisons aux consommateurs, c'est qu'en choisissant les produits biologiques on évite le contenu génétiquement modifié. Nous avons déjà mis en place un système qui atténue ce risque. C'est ce qu'ont fait nos producteurs et nos transformateurs. Nous faisons déjà des essais; comme je l'ai dit, nous plantons des zones tampons, nous recevons des lettres de nos voisins pour nous dire ce qu'ils ne cultivent pas... Par exemple, à l'Île-du-Prince-Édouard, il y a beaucoup de canola non génétiquement modifié pour le marché japonais. Ce n'est pas biologique.

**M. Alex Atamanenko:** Je vous interromps. Je suis désolé, mais je n'ai que cinq minutes. Merci.

Monsieur Hames, votre secteur les appuierait-il? Vous êtes bien établi. Vous avez un marché et vous réussissez bien. Appuieriez-vous le secteur de la culture biologique et les autres parties qui demandent un moratoire précisément sur la luzerne génétiquement modifiée?

**M. Todd Hames:** Nous appuyons la réglementation fondée sur des données scientifiques. L'autre façon de combattre ce phénomène, comme nous en avons un peu parlé, est la présence adventice. Je pense réellement qu'on a besoin d'une telle politique sur la présence adventice.

**M. Alex Atamanenko:** Je vous interromps tout de suite. Seriez-vous pour un moratoire sur la luzerne génétiquement modifiée à l'heure actuelle, jusqu'à ce que des études scientifiques soient réalisées, jusqu'à ce que des études d'impact sur le marché soient faites afin que ces gens ne soient pas touchés du point de vue économique si, tout à coup, on constate une présence adventice? Les appuieriez-vous?

**M. Todd Hames:** Je pense que l'industrie du canola n'a pas à participer à un débat pour déterminer si la luzerne... Nous ne sommes pas ici pour rabaisser les autres groupes d'agriculteurs, et ainsi de suite.

**M. Alex Atamanenko:** J'aimerais seulement parler de la présence adventice. Le gouvernement souhaite permettre que 0,1 p. 100 au moins de nos aliments soient contaminés avec des aliments génétiquement modifiés qui n'ont pas été approuvés par Santé Canada aux fins de la consommation humaine sécuritaire. Autrement dit, ces aliments seraient approuvés ailleurs, selon des normes de sûreté différentes, mais n'auraient pas été évalués par notre propre organisme de réglementation. Je ne comprends donc pas pourquoi, par exemple, l'industrie du canola demanderait une présence adventice, étant donné que vous avez déjà un marché. Manifestement, la grande majorité du canola est génétiquement modifiée. Vous avez des marchés. Soit c'est acceptable dans un autre pays, soit ce ne l'est pas. Pourquoi alors envisagez vous-même une présence adventice et la demandez-vous, alors que vous êtes déjà présents et que vous avez les marchés? Je ne le comprends pas.

• (1620)

**M. Todd Hames:** Il se peut que des cas de présence d'organismes génétiquement modifiés ne soient pas enregistrés ou que l'enregistrement n'ait pas lieu en raison du coût de ce type de processus dans certains pays. Lorsque l'on mesure de si petites quantités, un cas de présence qui ne fait plus l'objet d'un enregistrement ou qui n'est pas reconnue sur un marché pourrait être détecté à la suite d'examen effectués sur un échantillon représentant un milliardième d'une cargaison, ce qui pourrait causer une interruption des échanges commerciaux si le pays en question fait des recherches approfondies sur ce cas. Comme je l'ai dit, il peut s'agir d'une contamination mineure causée par la présence de semences dans un coin du navire. Des contaminations peuvent se produire de différentes façons à très petite échelle. Le fait d'avoir une faible présence permet à l'équipement de détecter de si petites quantités.

**Le président:** Merci. Votre temps est écoulé, Alex.

Nous allons maintenant donner la parole à monsieur Storseth. Vous avez cinq minutes.

**M. Brian Storseth (Westlock—St. Paul, PCC):** Merci beaucoup, monsieur le président.

Merci à tous d'être venus aujourd'hui.

Monsieur Hames, vous venez de la même région que moi en Alberta. Cela me fait plaisir de vous voir ici.

Selon vous, combien y a-t-il de producteurs biologiques dans votre coin de pays, quel pourcentage représentent-ils?

**M. Todd Hames:** Je n'en ai aucune idée.

**M. Brian Storseth:** Je ne cherche pas à obtenir de renseignements détaillés, mais plutôt une évaluation en fonction des gens que vous connaissez dans votre région.

**M. Todd Hames:** Il y a des agriculteurs biologiques un peu partout au pays, je crois, et je sais qu'il y en a certains dans ma région.

**M. Brian Storseth:** Diriez-vous qu'ils représentent environ 20 p. 100?

**M. Todd Hames:** Non, ce serait plutôt moins de 1 p. 100.

**M. Brian Storseth:** Combien y a-t-il d'agriculteurs qui cultivent du canola génétiquement modifié?

**M. Todd Hames:** Je dirais la totalité des producteurs dans ma région.

**M. Brian Storseth:** Vous nous avez fait un excellent exposé, et je sais que vous n'avez pas eu la possibilité de parler de tout ce dont vous vouliez parler.

J'aimerais discuter un peu de la compétitivité dans le secteur ferroviaire. C'est quelque chose dont je parle depuis un certain temps. De toute évidence, la compétitivité du réseau ferroviaire inclut l'examen du niveau de service. Si on laisse cela de côté quelques instants — et nous allons y revenir plus tard — pensez-vous qu'il serait pertinent de renforcer la compétitivité du secteur ferroviaire? Les progrès technologiques y ont-ils leur place? Par exemple, des wagons à plus forte capacité et à plus faible empreinte carbone qui sont plus faciles à charger ou à décharger pourraient-ils être, selon vous, avantageux?

**M. Todd Hames:** Évidemment, toute amélioration technologique a pour but de transporter davantage de produits. Ce qui importe, c'est le nombre de tonnes transportées par kilomètre ou par jour. Si le secteur ferroviaire peut répondre à ce besoin, alors je crois que les progrès technologiques y ont leur place. Avec l'application de la technologie GPS au transport ferroviaire, il est difficile pour nous, agriculteurs, de comprendre comment une compagnie ferroviaire peut ne pas savoir à quelle heure un train va arriver. La technologie GPS devrait leur permettre de localiser un train. J'apporterais des améliorations dans ce domaine avant de concevoir des wagons à plus forte capacité.

**M. Brian Storseth:** Je suis toujours surpris de constater que les trains de passagers arrivent à l'heure dans 99 p. 100 des cas, alors que dans le cas de nos trains de marchandises dans les Prairies, qui transportent notre blé, notre orge et notre canola, 65 p. 100 semble être un chiffre élevé pour les compagnies ferroviaires.

En ce qui a trait à cela et au niveau de service qui vous conviendrait, quels sont les éléments que votre organisation aimerait voir ressortir de l'examen sur les niveaux de service? Quelle importance cette étude revêt-elle pour ce qui est de la compétitivité du secteur agricole à l'avenir?

**M. Todd Hames:** Je dirais que d'un point de vue international, le secteur ferroviaire au Canada tient en otage bien d'autres secteurs que l'agriculture. Ce secteur prend le Canada en otage en l'empêchant d'avancer. Le secteur ferroviaire est le pilier central du développement de notre pays: d'un point de vue historique, l'ouest du Canada s'est développé grâce au réseau ferroviaire.

•(1625)

**M. Brian Storseth:** Je suis d'accord sur le fait que nous devrions examiner toutes les possibilités, que ce soit du point de vue de la technologie, de l'examen sur les niveaux de service, ou de l'étude sur les tarifs.

Je sais que je commence à être à court de temps. Vous avez aussi parlé de l'accès au marché, qui est une question importante pour le secteur agricole, et pas seulement pour le canola. Je suis d'accord sur le fait qu'il est extrêmement important de mettre en place des réglementations fondées sur des données scientifiques.

Pouvez-vous me dire quel est le plus important marché qui existe pour le canola?

**M. Todd Hames:** De toute évidence, le marché qui connaît la plus forte expansion est le marché asiatique, notamment la Chine et l'Inde, en raison de l'explosion démographique qu'ils connaissent.

Quelqu'un a dit aujourd'hui pendant un exposé qu'il était facile d'accéder aux marchés, mais qu'il était difficile de les conserver. Je pense que c'est l'un des éléments clés de l'accès aux marchés: la capacité de garder ces marchés ouverts pour l'avenir. Il est important d'accéder à un marché, mais il est aussi important de maintenir cette accessibilité et de mettre en place des éléments nécessaires pour conserver les liens.

**M. Brian Storseth:** Selon vous, que doit-on faire en priorité pour nous assurer de conserver ces marchés une fois qu'on y a accès? Le ministre a fait un excellent travail pour ce qui est de nous donner accès à ces marchés. Que devons-nous faire pour conserver ces marchés?

**M. Todd Hames:** Je pense qu'il faut mettre en place des réglementations communes, c'est-à-dire un système réglementaire qui peut être reconnu de part et d'autre de la frontière. Une politique sur la présence adventice s'inscrit dans ce cadre. En outre, les barrières non tarifaires nuisent à la communication. Parfois, il suffit qu'un pays soit informé de l'existence de votre produit. Il y a parfois d'anciennes dispositions qui prévoient l'imposition d'un tarif douanier. Éliminer les tarifs douaniers devrait être une priorité.

**M. Brian Storseth:** Excellent.

Nous avons abordé l'efficacité du système de transport ferroviaire et des wagons. Vous avez aussi mentionné l'importance du chemin de fer pour notre pays. Je ne peux qu'être d'accord avec vous. Il semblerait que votre région soit davantage desservie par le CN. Avez-vous observé une augmentation du niveau de service au cours des dernières années? Dans le cas contraire, savez-vous ce qu'il en est du CP, plus particulièrement au cours de la dernière année?

**M. Todd Hames:** Au cours de la dernière année, le CP a perdu sa place et le CN a profité de cette possibilité. Je pense que cela change d'une année à l'autre. En tant que producteur, j'aimerais voir un système d'accès commun aux lignes ferroviaires, afin que nous ayons des droits de circulation, ce qui nous permettrait d'effectuer des achats auprès d'autres compagnies et de mettre en place un système ferroviaire concurrentiel.

**M. Brian Storseth:** Absolument. Merci beaucoup.

**Le président:** Merci.

Monsieur Valeriote a maintenant la parole pendant cinq minutes.

**M. Frank Valeriote (Guelph, Lib.):** Merci, messieurs dames, d'être venus aujourd'hui et d'avoir pris le temps nécessaire de vous joindre à nous malgré vos emplois du temps chargés.

La gestion de l'offre est une question omniprésente. Ron, vous l'avez soulevée sans équivoque. Au cours des dernières semaines, on

a pu lire un grand nombre d'éditoriaux inspirés de gens qui travaillent dans le secteur de la restauration, et que j'ai trouvés très troublants. Pendant des années, on s'est intéressé à la compétitivité dans le seul domaine où les agriculteurs ne reçoivent pas leurs revenus au moyen de chèques envoyés par la poste par le gouvernement: le secteur soumis à la gestion de l'offre. Vous avez raison, Ron: d'autres pays comme les États-Unis subventionnent énormément leurs agriculteurs, bien au-delà de ce que le Canada a toujours fait.

Je me rends au marché fermier de Guelph au moins deux fois par mois, et parfois plus souvent lorsque je suis en mesure d'y aller les samedis matin. On y trouve des gens issus de tous les milieux socioéconomiques. Personne ne se plaint du prix du fromage, des oeufs, ou du lait. À cet endroit, il y a bien plus de restaurants qui ouvrent leurs portes qu'il n'y a de gens qui se lancent en agriculture. C'est la raison pour laquelle nous vous appuyons et il est important que vous sachiez que nous sommes là pour vous aider. Avez-vous des observations à faire à ce sujet, Mark, Ron ou Phil?

L'un des points qui ont été soulevés est la difficulté qu'ont les jeunes agriculteurs à intégrer ce secteur en raison du prix des quotas, qui semblent augmenter. Je me demande si vous avez des observations à faire sur la manière dont on pourrait répondre à ce problème afin d'inciter les jeunes agriculteurs à se lancer dans ce secteur, d'une manière ou d'une autre.

**M. Ron Maynard:** Merci pour ces paroles. J'aimerais également remercier le gouvernement et tous les partis pour leur soutien constant de la gestion de l'offre. Nous vous en sommes très reconnaissants.

Pour répondre à votre question, l'industrie laitière a déjà réfléchi à cette question. Nous avons un programme d'aide aux nouveaux agriculteurs offert partout au Canada, à l'exception peut-être d'une province de l'est du pays, et c'est le P5.

Chaque année, nous aidons 50 nouveaux producteurs à démarrer leur entreprise. Un programme de prêts les aide en leur attribuant un quota à titre de prêt et ils doivent acheter un montant équivalent. Au cours des 17 années suivantes, ils doivent rendre ce quota. Nous comprenons que ce programme coûte cher, mais c'est le prix à payer pour établir son entreprise. Tous les types d'entreprises qui offrent des rendements stables, qu'il s'agisse d'une franchise de McDonald ou de Tim Hortons ou d'autre chose, comportent des coûts de démarrage. Bien des gens pensent que n'importe qui peut se lancer dans la production alimentaire, mais il faut savoir que c'est une entreprise, un métier qui s'exerce dans le cadre de la gestion de l'offre. Et c'est une entreprise rentable justement à cause de la stabilité qu'assure la gestion de l'offre.

Voilà ce que l'industrie laitière a fait pour faciliter, grâce à ce programme, l'établissement de nouveaux producteurs.

•(1630)

**M. Frank Valeriote:** Mark.

**M. Mark Davies:** Je suis d'accord avec tout ce qu'a dit Ron. Je voulais moi aussi donner l'exemple des Tim Hortons et de certains restaurants qui ouvrent dans votre région. Je suis sûr que l'acquisition d'une franchise comme celle-là coûte quelque chose.

La situation dans notre secteur diffère un peu de celle de l'industrie laitière, entre autres parce que la gestion se fait à l'échelle provinciale. Je sais toutefois que certaines provinces ont imposé ce qu'on pourrait appeler un moratoire sur le prix des quotas. Elles ont tenté de limiter les quotas, ou plutôt le pourcentage qu'un propriétaire peut détenir.

C'est semblable à ce qui se passe dans n'importe quel autre secteur. On est en train de prendre certaines mesures pour encadrer la production de manière à ce que les générations futures puissent également s'établir dans l'industrie.

**M. Frank Valeriote:** Sans compromettre la valeur de l'avoir dont disposeront les agriculteurs à la fin de leur vie, croyez-vous qu'on devrait intervenir davantage dans ce sens et faire en sorte que les gouvernements collaborent entre eux et avec les agriculteurs de même qu'avec vos groupes pour trouver des moyens plus efficaces?

**M. Mark Davies:** Par mesure de prudence, je dirais que non. Le système fonctionne assez bien et le problème ne se pose que depuis une dizaine d'années à mon avis.

Ron a décrit bon nombre de nos préoccupations. La gestion de l'offre suppose l'existence de nombreux règlements qu'il faut respecter en matière de salubrité alimentaire, de soins des animaux et de mode de production. Il a résumé la situation en ce qui concerne les coûts de toute entreprise. En voilà un de plus. Le coût des quotas augmente parce qu'il s'agit d'un milieu stable.

Comme je le disais tout à l'heure, il existe dans différentes provinces différents programmes pour s'attaquer au problème. Dans certaines régions, le problème ne se pose même pas. Dans d'autres, il y a une politique qui s'applique aux nouveaux agriculteurs. C'est le cas dans ma province. Je ne peux pas parler au nom d'une province, mais je crois que la plupart des provinces ont adopté une politique pour favoriser l'arrivée régulière de nouveaux producteurs.

**M. Frank Valeriote:** Beth, j'aurais une petite question.

**Le président:** Désolé, Frank, mais votre temps est écoulé.

Monsieur Zimmer, vous avez la parole pendant cinq minutes.

**M. Bob Zimmer (Prince George—Peace River, PCC):** J'ai une autre question pour Mark. Un de mes électeurs est propriétaire d'un restaurant faisant partie d'une chaîne, et il m'a fait part d'un commentaire. Bien qu'il appuie totalement la gestion de l'offre, il a des questions à propos de l'accès limité au produit canadien. Je voulais savoir si vous en étiez au courant. Il me dit que cela limite son accès, et qu'il doit donc s'approvisionner ailleurs. Il s'agit d'une de mes préoccupations si nous limitons cela.

**M. Mark Davies:** Il se peut que je renvoie une partie de...

**M. Bob Zimmer:** Il s'agit de poulet. En toute franchise, il ne s'agit pas de dinde.

**M. Mark Davies:** D'accord, alors, je n'ai donc rien à dire.

J'ai certains problèmes semblables. En fait, nous avons eu un problème dans la dernière année en raison de certains défis auxquels nous avons fait face dans notre secteur du marché au cours des 24 derniers mois. Notre secteur a tendance à suivre l'économie en raison d'un grand nombre de morceaux de plus grande valeur, par la surtransformation des produits de charcuterie, comme je l'ai dit dans mon exposé. Nous avons eu des difficultés à gérer la situation. Je pense que nous nous en sommes bien tirés. Nous avons accès à des produits supplémentaires pour lesquels nous pouvons faire la demande et que nous pouvons faire venir au pays si on ne peut les trouver sur le marché intérieur.

Pour ce qui est du poulet, je ne me risquerais pas à commenter cette question. Dans le même système, je sais qu'il existe des programmes qui donnent accès, je pense, pour croître, réexporter et autre chose de ce genre. Parfois, cela dépend du type ou du morceau de viande.

Dans notre marché, nous pourrions avoir des dindons, comme nous disons, au congélateur. Ils n'étaient peut-être pas le bon format

pour certains détaillants à ce moment précis. Si on regarde le stock et que l'on essaie d'obtenir une correspondance pour ce que l'on cherche, cela ne fonctionne pas toujours.

• (1635)

**M. Bob Zimmer:** Une autre question pour Todd.

Je viens de la région de Peace River en Colombie-Britannique, et le canola a fait couler beaucoup d'encre dans notre circonscription. Plus particulièrement, on a délaissé le blé pour différentes raisons. Nous cultivons 95 p. 100 du canola de la Colombie-Britannique dans ma circonscription. Il s'agit donc d'une question très importante et très intéressante.

Je voulais savoir précisément comment le financement du programme Cultivons l'avenir a amélioré la compétitivité dans votre industrie, ainsi que les moyens employés pour y parvenir.

**M. Todd Hames:** Je vais commenter la grappe scientifique, le Conseil canadien du canola et la grappe scientifique. Je crois vraiment aux partenariats dans la chaîne de valeurs. Je pense qu'il s'agit d'un des grands gagnants. Autrement dit, la multiplication de fonds de recherche du gouvernement, les retenues payées par les producteurs, les prélèvements auprès de l'industrie de trituration et la combinaison des redevances des producteurs ont vraiment favorisé le développement du marché.

**M. Bob Zimmer:** Qu'envisagez-vous pour le canola, puisqu'il s'agit d'un produit si important dans ma circonscription? De quelle façon nous voyez-vous améliorer votre rentabilité à l'avenir? Comment pouvons-nous vous aider à cet égard, ou quels sont certains domaines dans lesquels vous pensez que l'on peut vous aider, sans simplement vous signer un chèque, mais plutôt en vous aidant à vous en sortir par vos propres moyens?

**M. Todd Hames:** Un prix garanti du canola serait bien.

Cela pourrait sembler un peu étrange, mais une des choses qui, à mon avis, est un obstacle pour l'industrie du canola, c'est la compétitivité dans le cas de certaines autres céréales que nous cultivons. Dans ma région, la situation est très semblable à celle de votre région, à Dawson Creek, car il s'agit de canola et de blé.

Je pense qu'une des bonnes raisons d'aider les agriculteurs, c'est que nous voulons du meilleur blé, nous voulons une culture alternée qui est compétitive, qui peut être plus rentable pour les agriculteurs. C'est peut-être une façon étrange de répondre.

En gros, il s'agit de recherche.

**M. Bob Zimmer:** Je pense que je vais revenir au canola. Vous avez parlé de l'idée de rendre plus compétitives d'autres cultures. Voilà une chose qui pourrait améliorer la situation. Avez-vous d'autres éléments qui pourraient l'améliorer, qui sont propres au canola?

**M. Todd Hames:** Évidemment, la plupart des gens savent que la population augmente et que nous devons accroître la production d'aliments. Bien des choses aideront les chercheurs scientifiques. C'est la recherche scientifique qui permettra d'accroître la production d'aliments pour nourrir la population mondiale. Lorsque nous atteignons une population de 9 milliards d'habitants, il s'agira d'une production alimentaire deux fois supérieure à celle d'aujourd'hui. Cela ne sera pas possible sans la science.

Certaines des choses qui s'en viennent, comme l'utilisation à plus haute efficacité d'engrais à base d'azote, ainsi qu'une plus grande efficacité dans l'utilisation de l'eau... Je pense qu'à l'avenir, nous nous pencherons sur des nutriments et sur l'eau qui permettront de cultiver les aliments. Il s'agit des facteurs limitants qui pourraient nuire à la production d'aliments dans le monde.

**Le président:** Merci beaucoup.

Madame Raynault a maintenant la parole pendant cinq minutes.

[Français]

**Mme Francine Raynault (Joliette, NPD):** Merci, monsieur le président.

Je vous remercie d'être présents aujourd'hui. Ma question s'adresse à M. Hames.

Est-ce que tous les producteurs de canola doivent avoir accès aux marchés internationaux pour assurer leur survie?

[Traduction]

**M. Todd Hames:** Nous dépendons grandement, évidemment, du marché de l'exportation, car nous exportons de grandes quantités d'huile et de grains. Nous dépendons de ces exportations. Étant donné que 80 p. 100 de ces produits sont exportés, nous dépendons de ce marché.

• (1640)

[Français]

**Mme Francine Raynault:** Je voudrais savoir pourquoi le tarif imposé sur les graines de canola est plus élevé que celui imposé sur le soya en Chine et à Taiwan.

[Traduction]

**M. Todd Hames:** C'est une excellente question. Je pense que d'une façon ou d'une autre, cette différence résulte de négociations avec d'autres pays dans le cadre d'accords commerciaux bilatéraux. Il s'agit d'être proactif. Il s'agit de discuter avec les autres pays, et je pense que c'est ce qu'il faut faire. Nous devons discuter avec eux. Nous devons expliquer la nature du produit et leur poser cette question. Parfois, ils n'ont même pas de réponse. C'est du protectionnisme.

[Français]

**Mme Francine Raynault:** D'accord, merci.

Monsieur Maynard, vous avez mentionné que l'un de vos objectifs était d'aider les producteurs à réduire leurs coûts de production. Dans ce contexte, vous semblez privilégier le recours aux éoliennes. Peut-on croire que plus de producteurs vont adopter cette pratique? On sait que les éoliennes ne font pas l'unanimité.

[Traduction]

**M. Ron Maynard:** Je pense que dans mon cas, à l'Île-du-Prince-Édouard, les tarifs d'électricité varient de 12 à 14 ¢ le kilowatt. Cela me coûte environ 8 ou 9 ¢ le kilowatt pour l'électricité générée par mon éolienne. Ce coût s'explique par le programme d'assistance gouvernementale financé par les gouvernements fédéral et provincial, pour aider à l'achat de l'éolienne. C'est donc rentable.

Si j'étais dans une autre province, au Québec, par exemple, où les tarifs d'électricité sont beaucoup plus bas, alors... C'est une question d'économie dans de nombreux cas. C'est la technologie disponible, ses fonctions, mais encore une fois, c'est une question d'économie dans la province où se trouve le producteur.

[Français]

**Mme Francine Raynault:** Madame McMahan, vous avez mentionné dans votre exposé que l'accès au financement semblait un problème pour les agriculteurs biologiques.

Le gouvernement devrait-il en faire davantage dans ce domaine?

[Traduction]

**Mme Beth McMahon:** Je pense que cela a beaucoup à voir avec les ententes fédérales et provinciales. Évidemment, les agriculteurs ont accès à du financement dans leur propre province, et nous avons observé une différence d'interprétation par les provinces de Cultivons l'avenir 2. Même en matière de production biologique, je sais que l'Île-du-Prince-Édouard et le Nouveau-Brunswick ont subventionné et appuyé les agriculteurs biologiques afin de les aider à assumer leurs coûts, la formation et même les coûts partagés d'infrastructure — les installations d'entreposage et de transformation. Malgré cela, en Nouvelle-Écosse, on nous a dit que l'entente Cultivons l'avenir ne s'appliquait pas aux produits biologiques. On interprétait donc de façon différente certains termes dans l'entente actuelle.

Je pense donc qu'il serait très utile pour notre secteur que celui-ci soit défini au niveau fédéral, car ainsi les provinces pourraient mettre en oeuvre les meilleurs éléments et leur accorder la priorité. Je pense que chaque province veut accorder la priorité au renouvellement et à l'investissement dans les nouveaux entrants, donc si c'était plus simple et plus clair, ce serait très utile.

**Le président:** Merci beaucoup.

Monsieur Lobb, vous avez maintenant la parole pendant cinq minutes.

**M. Ben Lobb (Huron—Bruce, PCC):** Merci, monsieur le président.

J'aimerais faire valoir un point. Je pense que M. Maynard avait raison lorsqu'il a parlé du programme pour les nouveaux arrivants, et lorsqu'il a dit que le gouvernement ne devrait pas s'en mêler. Je pense qu'il s'agissait d'un commentaire valable, car si je prends pour exemple ma province natale, l'Ontario, je pense qu'ils ont très bien géré ce programme par eux-mêmes, et il est fort probable que le gouvernement provincial ou le gouvernement fédéral leur aurait mis des bâtons dans les roues en essayant de les aider. Je pense donc qu'il est bon que l'on ne s'en soit pas mêlé.

Ma première question s'adresse à M. Davies: un article est paru dans le *Globe and Mail* hier, et j'ai rencontré des entreprises d'équarrissage pour discuter du prix du gras qui serait intégré dans la moulée transformée à l'usine. Cela coûtait 300 \$ la tonne il y a quelques années, et le prix est passé à 900 \$ la tonne, et en fait en août, il s'élevait à 1 200 \$ la tonne pour les gras qui représentent l'apport énergétique dans la moulée. Dans votre secteur, quel est le risque associé à cette augmentation du prix? Évidemment cela fait partie de votre coût de production, mais à long terme, ces prix commenceront à entraîner des conséquences. Quels outils novateurs existe-il pour combattre cette hausse?

• (1645)

**M. Mark Davies:** Vous avez mis le doigt sur le problème pour ce qui est des coûts de production pour la plupart des catégories d'élevage, surtout dans le cas de la volaille.

Une chose que j'aimerais souligner c'est que nous ne voyons pas de réelle solution à l'avenir. Nous envisageons une production accrue. Et sans s'engager dans un long débat, nous sommes tous au courant de l'éthanol et du rôle qu'il joue en raison de l'initiative aux États-Unis. Le maïs est un autre supplément majeur dans les aliments, et je pense — dites-moi si je me trompe — qu'il s'agit de la première année aux États-Unis où plus de la moitié des récoltes de maïs ont servi à l'industrie de l'éthanol plutôt qu'à l'industrie alimentaire. C'est bien sûr préoccupant pour nous, car c'est subventionné.

Cela dit, des répercussions se sont déjà fait sentir. J'ai dit que nous avons eu des difficultés il y a quelques années. Nous nous portons plutôt bien maintenant. Nous avons pu bien gérer la situation en raison de notre système, mais le prix final s'est accru en conséquence, soit le prix du produit acheté par le consommateur.

Il est difficile de reléguer cette hausse au détaillant. Dans notre secteur précis, c'est souvent une perte pour le détaillant. C'est une perte importante dont nous avons tous entendu parler. Pour ce qui est des aliments, les entreprises d'aliments travaillent constamment aux reformulations. Je l'ai vécu dans la dernière année, je viens de Nouvelle-Écosse, qui n'a pas une grande communauté agricole comparativement à l'Ontario ou à l'Ouest, mais ils ont observé une amélioration de la qualité des aliments pour animaux utilisés. Nous nous basons sur le facteur de conversion, et il s'est amélioré de 5 à 6 p. 100.

La recherche et la technologie sont donc constamment appliquées annuellement. L'industrie des aliments pour animaux est une industrie très compétitive.

**M. Ben Lobb:** D'après ce que j'ai compris, en ce moment l'attribution de quotas en Ontario pour le dindon est d'environ 80 p. 100. Je ne suis pas certain du nombre exact. Ma question, par contre, porte sur la segmentation du marché à la page neuf. La demande est énorme dans le secteur de dindons biologiques. Puisque les pourcentages sont établis de façon généralisée, même si les éleveurs de dindons biologiques pouvaient offrir plus de produits, en raison du quota attribué de façon généralisée, ils bénéficient également d'une réduction.

Même si c'est un peu exagéré de dire qu'il s'agit d'innovation, il pourrait s'agir de pensées novatrices. Pensez-vous que c'est quelque chose que vous envisageriez à l'avenir afin d'aider l'industrie du dindon à offrir plus de dindons aux consommateurs?

**M. Mark Davies:** Aux ÉDC, bien franchement, un dindon c'est un dindon. Je ne me prononcerais pas au nom d'autres provinces, mais l'Ontario a un plan global qui s'adresse au segment du marché biologique. C'est une source de frustration même parmi différentes entreprises de transformation qui veulent « une plus juste part ». C'est une des lignes directrices, si vous le permettez, de la gestion de l'offre. Les avantages et les inconvénients — nous avons entendu des gens décrire le système de cette façon. Je pense qu'on s'en occupe en Ontario. On en est conscient. Parfois ce que les gens veulent et ce dont ils ont besoin sont des choses bien différentes. Parfois on ne tient pas compte de l'ensemble de la situation, on pense peut-être seulement à nos besoins personnels. Nous l'avons tous fait dans le passé.

Nous tentons d'envisager la situation dans son ensemble. C'est un marché national. Il est divisé en régions lorsque nous tentons d'évaluer les besoins nationaux, puis nous attribuons ces régions aux provinces. Dans la province, ils ont un mandat et une région définis.

Je ne veux donc pas m'aventurer trop loin, je ne peux que vous dire des généralités sur ce que je sais. Dans ma province, nous avons

mis sur pied un programme. Nous tentons de régler les mêmes problèmes.

• (1650)

**Le président:** Ben, votre temps est écoulé.

Nous allons maintenant céder la parole à M. Rousseau pour cinq minutes.

[Français]

**M. Jean Rousseau (Compton—Stanstead, NPD):** Merci, monsieur le président.

Ma première question s'adresse à Mme McMahon.

Parce que l'agriculture biologique nécessite une main-d'oeuvre et une gestion plus intensives, le prix des produits est généralement supérieur à celui des produits conventionnels. Quel programme mettriez-vous en oeuvre afin d'aider la capacité concurrentielle du secteur agrobiologique canadien?

[Traduction]

**Mme Beth McMahon:** Nous pouvons notamment continuer d'investir dans la grappe des sciences biologiques. Cela s'est très bien passé jusqu'à maintenant. Cette grappe est gérée par l'entremise du Centre d'agriculture biologique du Canada, auquel le fédéral a contribué plus de 6 millions de dollars, et l'industrie, 2,2 millions de dollars. Si nous renforçons ces bases de recherche et de science — car l'agriculture biologique se fonde sur la science et la recherche — ainsi que la gestion et l'efficacité des nutriments, et la baisse des coûts de production, cet écart de prix se rétrécira.

Nous en sommes déjà témoins dans certains segments, et des études à long terme montrent une rentabilité supérieure chez les agriculteurs biologiques.

[Français]

**M. Jean Rousseau:** Les produits agrobiologiques en provenance de l'étranger qui se retrouvent sur le marché canadien respectent-ils eux aussi les normes canadiennes?

Quels changements pourrions-nous apporter aux normes canadiennes pour augmenter le pouvoir concurrentiel?

[Traduction]

**Mme Beth McMahon:** En fait, nous réussissons très bien à ce niveau.

Les règlements nationaux portant sur les produits biologiques ont été adoptés et finalisés cette année après une mise en oeuvre d'une durée de deux ans, ce qui a donné lieu à ces ententes commerciales bilatérales entre l'Union européenne et les États-Unis. Ainsi, tout produit entrant au Canada doit respecter les normes biologiques canadiennes et fait l'objet d'une inspection pour vérifier cette conformité, à l'exception des produits américains et européens dont les normes sont jugées équivalentes.

Nous ne sommes plus victimes de dumping.

[Français]

**M. Jean Rousseau:** D'accord, merci.

[Traduction]

**Mme Beth McMahon:** Nous devons continuer à investir dans ces normes.

[Français]

**M. Jean Rousseau:** Ma question s'adresse aux éleveurs de dindon et aux producteurs laitiers.

Le secteur agricole canadien fait face à de nombreux nouveaux défis, entre autres la diminution du nombre de fermes, de producteurs, la concentration du secteur agricole, les coûts de production élevés et, surtout, la population agricole vieillissante. C'est l'un des aspects qui me préoccupent le plus. La relève est pratiquement inexistante dans plusieurs secteurs.

Quel genre d'incitatifs administratifs, par exemple des subventions pour des stages ou des programmes d'échange impliquant de la main-d'œuvre étrangère, aimeriez-vous voir dans le cadre de Cultivons l'avenir 2, en vue d'inciter la relève? On a besoin de sang neuf dans plusieurs de ces secteurs.

[Traduction]

**M. Mark Davies:** Je vous remercie de votre question.

C'est intéressant. Je suis d'accord avec le fait que nous avons besoin de nouveaux agriculteurs et de sang neuf. Bien honnêtement, dans notre industrie il y a beaucoup d'agriculteurs qui sont là depuis plusieurs générations. Cela n'est pas vraiment un problème. Je pense que c'est assez courant dans les secteurs de la gestion de l'offre, sans me prononcer au nom de tous les intervenants de notre industrie. Notre nombre de fermes, bien que leurs tailles aient légèrement varié, a varié entre 5 et 10 p. 100 au cours des 25 dernières années. Nous avons maintenu un nombre stable d'agriculteurs au sein de notre organisation, et un grand nombre de jeunes agriculteurs y participent. Je représentais cette jeunesse autrefois, malheureusement, ce n'est plus mon cas. Mais lors de réunions dans ma province natale, lorsque je parcours la pièce du regard, la moitié des participants ont probablement moins de 40 ans. Nous nous en réjouissons, et nous pensons que cela augure bien pour l'avenir.

Dans de nombreux secteurs de produits de base, il est vrai que la population agricole est vieillissante, et je suis d'accord pour dire que nous avons besoin de cet appui dans le cadre de Cultivons l'avenir 2.

**M. Jean Rousseau:** Monsieur Maynard s'il vous plaît.

**M. Ron Maynard:** Statistique Canada a publié un document l'année dernière qui révélait que 66 p. 100 des exploitations agricoles qui opèrent sous la gestion de l'offre étaient des fermes exploitées par des personnes de différentes générations, comme Mark l'a signalé, alors que ce pourcentage chutait à 16 p. 100 dans le cas des exploitations agricoles qui n'opèrent pas sous ce régime. Cela veut donc dire, à mon avis, que la stabilité et la rentabilité du secteur laitier permettront de garantir la présence de la prochaine génération; et il nous faut cette prochaine génération qui saura comment produire des denrées alimentaires, et il faut pouvoir lui garantir la stabilité assurée par le système de gestion de l'offre.

Merci.

•(1655)

**M. Jean Rousseau:** Vous jugez que la gestion de l'offre contribue à cette stabilité?

**M. Ron Maynard:** Bien, comme je l'ai signalé, d'après Statistique Canada 66 p. 100 des exploitations agricoles qui opèrent sous la gestion de l'offre sont des fermes exploitées par des personnes de différentes générations, ce qui veut dire qu'il y a un père et un fils, une ou deux générations, et ce taux n'est que de 16 p. 100 pour les exploitations agricoles qui n'opèrent pas sous la gestion de l'offre.

**M. Jean Rousseau:** Très bien. J'ai...

**Le président:** Il ne vous reste pas vraiment de temps.

**M. Jean Rousseau:** Très bien, merci, monsieur le président.

**Le président:** Je vous en prie.

Nous passerons maintenant à M. Payne qui dispose de cinq minutes.

**M. LaVar Payne (Medicine Hat, PCC):** Merci, monsieur le président.

J'aimerais remercier tous les témoins d'être venus nous rencontrer aujourd'hui. Je sais que les renseignements que vous fournissez au comité sont fort importants.

Ma première question s'adresse à M. Hames des producteurs de canola. Je ne sais pas si vous avez déjà établi une liste de priorités en matière de financement de la recherche, mais quel serait, d'après votre groupe, le projet de recherche le plus important dans le cadre de Cultivons l'avenir 2?

**M. Todd Hames:** C'est une question à laquelle il est difficile de répondre. Il y a tellement de choses qu'on veut faire.

Je vais mentionner ce qui a le mieux réussi. Je crois que le développement des marchés — faire la promotion des aspects nutritifs de l'huile de canola — c'est ce qui nous a donné un avantage sur le marché international. La santé c'est très important pour tous, et c'est certainement une expression à la mode. Je pense qu'il importe de faire la promotion des effets bénéfiques du canola sur la santé; il faut trouver les autres avantages que présente l'huile de canola pour la santé. C'est une priorité. J'appelle cela développement du marché.

Évidemment on fait beaucoup de recherche sur le germoplasme et sur les diverses variétés. C'est un projet qui se poursuit. La raison pour laquelle je ne mentionne pas vraiment ce type de recherche, c'est que le secteur privé s'en occupe en partenariat avec nous; il est donc très important de poursuivre les activités dans ce secteur.

**M. LaVar Payne:** Très bien. Dans quelle mesure le secteur du canola contribue-t-il à la recherche? Y a-t-il des contributions financières? Comment est-ce que les choses fonctionnent?

**M. Todd Hames:** Nous avons un prélevé volontaire qui est versé aux groupes de cultivateurs. De plus, le Conseil canadien du canola — qui est un organisme différent du groupe dont je fais partie — prévoit des contributions et des prélèvements auprès de l'industrie: les triturateurs, les exportateurs et les entreprises de semences.

**M. LaVar Payne:** Dans votre exposé vous avez également mentionné le prix des engrais, vous avez dit qu'il avait augmenté de 50 p. 100. Est-ce quelque chose qui s'est produit récemment ou est-ce que cette augmentation s'est manifestée au cours d'une certaine période...

**M. Todd Hames:** Cette augmentation a été enregistrée pendant une période de 12 mois.

J'ai peine à croire, et j'essaie de ne pas y penser, mais le prix de mes engrais cet automne avait augmenté de 50 p. 100 par rapport à l'année dernière, tout au moins pour l'azote. C'est l'intrant le plus important.

**M. LaVar Payne:** Est-ce que c'est simplement le coût des engrais, ou est-ce que cela inclut également le transport?

**M. Todd Hames:** C'est l'engrais qui m'est livré, je suppose.

**M. LaVar Payne:** Très bien. Et cela dépend évidemment de l'endroit d'où provient cet engrais.

**M. Todd Hames:** C'est exact.

**M. LaVar Payne:** Très bien.



Mon collègue a parlé tout particulièrement des tarifs marchandises. Je viens du sud-est de l'Alberta, dans le coin de la province, de la magnifique circonscription de Medicine Hat. CP Rail offre des services dans la région, et tous les jours on me parle du fait que les producteurs jugent que leurs produits ne sont pas acheminés assez rapidement. Et, comme vous l'avez signalé, peu importe s'il s'agit de céréales ou d'autres types de produits — nous produisons des engrais dans ma circonscription, ainsi que du méthanol et d'autres produits chimiques — et on me parle sans cesse de ce problème.

Nous espérons que cet examen des services ferroviaires permettra d'obtenir des résultats, non simplement pour les producteurs, mais également pour les sociétés ferroviaires, pour qu'elles puissent être plus concurrentielles, et qu'elles puissent réussir à acheminer au client le produit dans les meilleurs délais.

Ma prochaine question s'adresse à M. Maynard. Vous avez signalé lors de votre exposé que les producteurs laitiers du Canada contribueraient à la recherche effectuée dans le cadre de Cultivons l'avenir, et je pense que vous avez mentionné un montant de 5 millions de dollars.

**M. Ron Maynard:** C'est exact.

**M. LaVar Payne:** Jugez-vous que ce fonds va aider l'industrie? De plus, pouvez-vous me dire s'il y a un secteur particulier dans lequel vous voudriez que les montants réservés à la recherche soient investis dans le cadre du programme Cultivons l'avenir?

• (1700)

**M. Ron Maynard:** La semaine dernière à Montréal, nous avons participé à une rencontre sur la recherche avec les producteurs, certains des transformateurs, d'autres intervenants de l'industrie, et les responsables de la recherche. Actuellement nous faisons partie du réseau de recherche du secteur laitier.

Lors de cette réunion nous avons fait le point et nous nous sommes penchés sur la recherche qui est actuellement effectuée. Puis, nous avons pensé à l'avenir et nous nous sommes demandé ce que nous devrions faire. La dernière fois, le réseau du secteur laitier a été mis sur pied un peu rapidement, et nous n'avions vraiment pas eu le temps de bien consulter toute l'industrie. Ceux d'entre nous qui sommes des leaders du secteur nous sommes dit voici où nous voudrions en être.

Il s'agissait donc d'un processus à deux étapes. Tout d'abord il a fallu justifier ce que nous faisons, nous avons dû confirmer qu'on s'orientait dans la bonne direction, puis il nous a fallu nous demander où nous voudrions en être plus tard. Le thème est la durabilité — la viabilité environnementale, le bien-être des animaux, la salubrité des aliments, et la recherche pour de nouveaux produits — et nous voudrions que la prochaine grappe de recherche se fonde sur ces piliers.

**Le président:** Il ne vous reste plus de temps, monsieur Payne.

Nous passons maintenant à M. Allen qui dispose de cinq minutes.

**M. Malcolm Allen:** Merci beaucoup, monsieur le président.

Je tiens à remercier nos témoins d'être venus aujourd'hui.

Je vais poser ma question à Mme McMahon mais je vais reprendre votre thème, monsieur Hames, celui d'une orientation fondée sur les sciences. On nous en parle souvent, mais malheureusement — et ne soyez pas froissé parce que je crois que ce que vous dites n'est pas faux — souvent c'est un euphémisme de dire que si c'est fondé sur la science, c'est nécessairement bon.

Il ne faut pas oublier qu'à une certaine époque on disait que la terre était plate mais on s'inspirait à cette époque de la science; plus

tard nous avons prouvé que tout cela était faux. En fait, je regardais ma fille de 27 ans faire des travaux de physique l'autre soir, et ce n'était certainement pas le genre de physique que je faisais en 1972. Tout évolue.

Madame McMahon, on emploie beaucoup l'expression « fondé sur la science ». Le secteur biologiste est-il fondé également sur la science — ou s'agit-il plutôt d'une base factice?

**Mme Beth McMahon:** Pas aujourd'hui. Actuellement, le secteur biologique c'est une entreprise, c'est une question d'économie, c'est de la science, car après tout, plus de 4 000 producteurs — et 40 p. 100 d'entre eux se trouvent dans les Prairies — offrent des produits biologiques. La seule raison pour laquelle un grand nombre de producteurs optent pour les produits biologiques c'est que les données scientifiques existent; ces producteurs sont exaspérés de payer autant pour les engrais.

Honnêtement, c'est pourquoi, comme je l'ai dit lors de cette conférence, il y avait autant de producteurs non biologiques qui voulaient en savoir plus.

De plus, tout dépend de la demande. Les consommateurs disent qu'ils veulent des dindons biologiques, donc les choses doivent changer. Est-ce que cela demeure toujours un dindon... Si le consommateur dit que c'est ce qu'il veut, et qu'il est prêt à payer pour ce produit, et que le producteur y gagne, ça va se produire.

La même chose vaut pour le canola à l'île du Prince-Édouard. Ces producteurs ont un marché au Japon pour le canola non OGM, c'est donc ce qu'ils font pousser, ils font de l'argent, et exportent leurs produits. Il s'agit de s'adapter et profiter des débouchés qui existent.

**M. Malcolm Allen:** L'autre question que j'ai pour vous porte sur le fait que, afin de nourrir les quelque 9 milliards d'êtres humains que nous serons dans l'avenir il faut avoir recours à un certain modèle sinon on ne pourra pas réussir.

Seriez-vous d'accord pour dire qu'il s'agit du seul modèle qui pourrait permettre de nourrir les quelque 9 milliards d'humains qu'il pourrait y avoir sur la planète?

**Mme Beth McMahon:** Absolument pas. J'estime qu'il y a une certaine valeur liée aux différentes échelles des modèles de production. C'est pour cette raison que les modèles d'agriculture soutenus par la collectivité réussissent si bien au Canada. À ce moment-là, il se pourrait que les surplus d'exportations puissent aller à ce marché international.

Mais essentiellement, nous croyons toujours que d'installer la production dans des secteurs et des pays qui en ont le plus besoin constitue la solution la plus logique. Cela ne nous permettra peut-être pas de nous en mettre plein les poches, mais si un pays en particulier a des problèmes de sécurité alimentaire et s'il est en mesure de cultiver ses propres produits, eh bien, je crois qu'il s'agit de la meilleure solution. À l'heure actuelle, bon nombre de régions pourraient faire appel à notre savoir-faire.

**M. Malcolm Allen:** Monsieur Maynard, bien souvent ce que l'on entend de la part des détracteurs du système de gestion de l'offre, et il est évident que nous n'en faisons pas partie, c'est qu'en quelque sorte vous n'êtes pas compétitifs. Je fais cette déclaration du point de vue de l'examen du marché en tant que tel. Votre tableau m'a rappelé, même si je n'étais pas au Canada en 1960 — en fait je ne suis arrivé qu'en 1963 —, et lorsque je réfléchissais à cette question l'autre jour, je me suis souvenu que ma mère se plaignait fortement du prix du lait et de la façon dont il avait augmenté et qu'il avait chuté par la suite dramatiquement pendant les années 1960. Ma famille comptait cinq enfants et j'étais l'aîné, et vous pouvez vous imaginer que nous buvions beaucoup de lait lorsque nous étions jeunes.

Pouvez-vous prendre une minute pour tout simplement nous expliquer — et j'ai déjà une bonne idée de ce que vous allez présenter — de la façon dont vous songez devenir concurrentiels dans certains de vos secteurs d'activités?

• (1705)

**M. Ron Maynard:** La « compétitivité », comme je l'ai dit dans ma conclusion, est toujours difficile à définir. Vous pouvez remplacer le mot « compétitivité » par « durabilité ». Ce que nous visons c'est la durabilité. Nous sommes en faveur de la durabilité environnementale, de la durabilité économique ainsi que de la stabilité que nous offre la gestion de l'offre voilà ce dont je parle.

Nous devons faire face à des coûts plus élevés que dans d'autres pays parce que, comme je l'ai mentionné dans mon exposé, nous devons faire face à l'hiver ici. Nous devons stocker du fourrage et garder nos animaux à l'abri. Nous nous comparons aux pays de l'Europe du Nord, surtout aux pays scandinaves, qui ont des coûts de production plus élevés.

Pour être compétitifs, notre lait est produit par des Canadiens, pour les Canadiens en utilisant des normes canadiennes en matière d'environnement, d'emploi et de salubrité alimentaire. Oui, nos produits seront plus chers que ceux provenant de nos compétiteurs étrangers qui n'ont pas à faire face à ces coûts.

**Le président:** Nous passons maintenant à M. Hoback pour cinq minutes.

**M. Randy Hoback (Prince Albert, PCC):** Merci, monsieur le président.

Encore une fois, je remercie tous les témoins de leur présence cet après-midi. Je suis heureux de vous voir. Dans le cadre de nos discussions sur Cultivons l'avenir 2, je pense que nous adopterons l'orientation qu'il faudra adopter.

Je vais d'abord commencer par la Canadian Canola Growers Association. Il a fallu affronter les répercussions découlant du fait que la Chine a essentiellement fermé ses frontières au canola. Pour aider les membres du comité à comprendre les répercussions sur votre industrie, lorsque cette fermeture des frontières a eu lieu pendant un bref moment, peut-être pourriez-vous nous donner un exemple de la façon dont cela a fonctionné, par tonne. Même si vous ne connaissez pas les montants exacts en dollars, parlez-nous des répercussions.

**M. Todd Hames:** Je vous remercie, Randy, de me mettre sur la sellette.

Il y a certainement eu des répercussions importantes pour les producteurs canadiens de canola, qui s'expliquent en partie du fait que le marché était en émergence en Chine. La demande a vraiment commencé à augmenter en Chine, et avec l'objectif de 15 millions de tonnes du Conseil du canola, c'était la façon d'atteindre l'objectif.

Pour ce qui est de montants d'argent, la Chine achetait environ 1 million de tonnes par année, et on s'approchait probablement des 2 millions de tonnes. Ce fut donc un coup considérable pour l'industrie, qui produisait probablement à ce moment-là de 11 à 12 millions de tonnes. Il s'agit donc de 10 à 20 p. 100 des récoltes de canola au Canada — par opposition au chiffre de 1,00 \$ la tonne — comme pourcentage du marché d'exportation. Il s'agissait d'un énorme marché.

**M. Randy Hoback:** Je me souviens que c'était un enjeu important. Je sais que le ministre de l'Agriculture, voire le premier ministre, sont intervenus. Nous tentons toujours de faire en sorte à ce que cette situation ne se reproduise plus. Mais du même coup, il y a encore certaines restrictions en vigueur que nous avons pu utilisées avec nos collègues en Chine pour à tout le moins avoir accès au marché. Je crois que cette situation démontre bien l'importance de l'accès au marché et ce qui arrive lorsqu'on le perd, surtout lorsqu'on le perd en raison de barrières non tarifaires — soit pour des raisons politiques plutôt que scientifiques.

Dans le cas des ententes commerciales que nous négocions avec l'Europe, et avec le PTP, à quel point est-il important pour les producteurs de canola de conclure ce genre d'entente commerciale, d'avoir des mécanismes pour composer avec les différends et pour favoriser l'accès au marché?

**M. Todd Hames:** C'est absolument essentiel. Pour mettre l'accent sur ce dont nous venons de discuter — que la Chine et les États-Unis constituent d'énormes marchés pour nous, et que nous sommes dépendants des exportations — nous devons avoir davantage de gens à qui exporter afin de ne pas dépendre d'un seul marché. C'est le principal enjeu: nous avons besoin d'un accès au marché de tous ces pays, ainsi, en cas de problème, l'industrie ne s'effondrera pas parce qu'on fait affaire à un seul endroit.

L'objectif de l'industrie du canola est de faire du commerce avec davantage de pays afin de ne pas dépendre d'un seul partenaire.

**M. Randy Hoback:** Nous avons aussi constaté un resserrement intérieur du secteur du canola au Canada, ainsi, le resserrement qui se faisait ressentir à l'étranger existe maintenant dans les Prairies. C'est ce que j'espère voir à l'avenir dans le marché du blé et de l'orge.

Qu'est-ce que ces changements signifient pour le producteur canadien de canola? Il n'est maintenant plus seulement question d'exporter les graines, mais aussi l'huile. Comment faire la promotion non seulement des graines, mais de l'huile également?

• (1710)

**M. Todd Hames:** Vous soulevez un bon argument. Je vais le souligner. Tout cela découle d'un partenariat, de la chaîne de valeur et de l'objectif de 15 millions de tonnes d'ici 2015 pour coordonner simultanément une production et une trituration de canola accrues.

Ces produits... Un des plus grands problèmes de développement du marché consiste à se débarrasser de la farine de canola. Il s'agit surtout d'un sous-produit pour le canola. Le soya est notre concurrent. Le soya est davantage trituré pour la farine; le canola est trituré pour l'huile. Je ne crois pas qu'il soit difficile de résoudre le problème de l'huile; mais bien celui de la farine. Nous avons travaillé beaucoup avec l'industrie laitière en Chine et aux États-Unis pour démontrer que la farine de canola peut faire augmenter la production de lait.

**M. Randy Hoback:** Je vais maintenant aborder la question des produits biologiques, madame McMahon.

Lors de séances précédentes consacrées au secteur de la biotechnologie — je sais que M. Valeriote a travaillé assez intensément là-dessus — nous avons entendu dire par un grand nombre de témoins qu'il fallait tenter de trouver un moyen de permettre aux produits biologiques, et au secteur de la biotechnologie et des ONG de prospérer concurremment. La question qui revient sans cesse concerne la présence d'un niveau mineur et la quantité raisonnable acceptable d'un niveau mineur. A-t-il été question de cet aspect dans votre secteur et vous êtes-vous penchés sur l'orientation que nous devrions fixer? Y a-t-il place à un compromis à cet égard?

**Mme Beth McMahon:** Oui, nous l'avons fait. La semaine dernière, nous avons présenté une communication à la Table ronde sur la chaîne de valeur des produits biologiques. Nul doute que vous pouvez vous imaginer que le secteur des produits biologiques est tout à fait contre une telle proposition.

Je tiens à signaler une chose et je ne sais même pas si les producteurs de canola se rendent compte de cette possibilité. Il peut s'agir d'un incident ponctuel mais il peut s'agir aussi d'un contrevenant à répétition. Cela a été mis au jour lors des réunions de la table ronde. On ne peut pas compter sur un cas ponctuel où quelque chose ne serait pas salubre pour le consommateur canadien ou encore un seul producteur canadien et le cas est réglé car il se peut que le convoi ne soit pas détruit ou rejeté. La même chose peut se perpétuer, dans la mesure où les limites sont respectées. Année après année, il y a un effet cumulatif et la contamination peut se révéler assez intense.

Nous savons qu'un grain de maïs dans une tonne de maïs à éthanol peut détruire tout le convoi destiné à l'alimentation car l'enzyme se fractionne. Une quantité aussi infime que 0,1 p. 100 peut avoir des effets très dévastateurs, que sa présence soit intentionnelle ou fortuite.

**M. Randy Hoback:** Vraiment? Je n'ai jamais entendu dire cela auparavant. Je n'ai jamais entendu qui que ce soit dire qu'une présence de niveau mineur, aussi infime, aurait une incidence...

**Mme Beth McMahon:** C'est pourtant vrai. Aux États-Unis, l'American Bakers Association a mené à bien une étude car on s'inquiétait énormément du maïs à éthanol, un point c'est tout. On a étudié des niveaux réduits, et on a constaté que même si le produit n'était pas destiné à la consommation par les humains, la contamination croisée pouvait avoir des conséquences passablement préjudiciables pour l'alimentation humaine et la qualité des produits de boulangerie.

**Le président:** Monsieur Hoback, votre temps est écoulé.

Monsieur Lemieux, pour les dernières cinq minutes.

**M. Randy Hoback:** J'aurais quelques autres questions à poser, mais je suppose que je devrais m'arrêter là.

**M. Pierre Lemieux (Glengarry—Prescott—Russell, PCC):** Merci, monsieur le président.

Je voudrais orienter la discussion sur la situation à la ferme. Notre étude intitulée *Cultivons l'avenir* a porté sur la science et l'innovation mais maintenant nous nous penchons sur les entreprises compétitives. Je pense que cela concerne la ferme avant tout, c'est-à-dire que nous misons sur la compétence de nos agriculteurs et ils sont effectivement compétents mais nous comptons également sur eux pour appliquer des principes propres à une entreprise.

Pour que quelqu'un puisse bénéficier d'un programme donné, le gouvernement parfois exige que l'intéressé ait suivi une formation sur la gestion d'une entreprise s'il s'agit d'un secteur qui éprouve des

difficultés ou d'une entreprise agricole qui est dans ce cas, mais chacune de vos organisations est différente. Vous fonctionnez suivant des scénarios, des systèmes et des réseaux différents.

J'aimerais que chacun d'entre vous me dise si votre association fait la promotion de l'acquisition de compétences en gestion d'entreprise et l'élaboration de stratégies d'entreprise au niveau de la ferme afin que l'agriculteur puisse voir plus loin qu'une seule campagne agricole? Ainsi, il se posera des questions: rembourser sa dette, ou encore augmenter ses immobilisations ou encore avoir recours à un comptable ou encore quels outils doit-il posséder pour gérer son entreprise agricole comme une entreprise, toute décision courante quand on est en affaires.

Étant donné que vos organisations sont différentes les unes des autres, parce qu'elles touchent des secteurs où il y a la gestion de l'offre et d'autres où ce n'est pas le cas, les niveaux de communication entre l'agriculteur et vos associations sont différents. Je vais donc m'adresser tout d'abord aux éleveurs de dindons et ensuite aux producteurs laitiers pour ensuite passer aux agriculteurs de produits biologiques et aux producteurs de canola.

Vous pouvez peut-être m'expliquer les services que vous offrez aux agriculteurs et comment vous les encouragez à s'en prévaloir. Les agriculteurs se prévalent-ils de vos services?

• (1715)

**M. Mark Davies:** Merci beaucoup d'avoir posé la question.

La réponse courte: c'est pas de façon officielle. Ce n'est pas comme s'il y avait un cours à suivre sur le sens aigu des affaires et que... Il s'agit plutôt pour nous d'offrir des ressources et une certaine orientation.

Ce qui est inhérent à la gestion de l'offre — et Ron a déjà brièvement abordé la question — c'est ce modèle de la ferme et la façon dont elle doit être exploitée, la structure de coût. Il est évident qu'avec le système de gestion de l'offre, il y a un groupe de gens d'affaires très avisés. Peu importe qu'il y ait ou non un système de gestion de l'offre; si on n'est pas un bon producteur, on ne peut pas être en affaires. Je pense que c'est aussi simple que cela.

La gestion de l'offre permet d'avoir un peu plus de stabilité, mais avec cette stabilité, comme on l'a déjà dit, le fardeau d'endettement est plus élevé. Il y a donc un risque inhérent à cet égard.

En vérité, je ne pense pas que ce soit quelque chose qui doit être imposé du haut vers le bas, si vous voulez. C'est quelque chose que tous les bons hommes d'affaires vont chercher à faire eux-mêmes.

**M. Pierre Lemieux:** Vous avez une publication mensuelle, et cette publication contient peut-être... J'ai vu des exploitations agricoles assujetties à la gestion de l'offre faire faillite à cause de mauvaises décisions d'affaires. Elles avaient augmenté leur fardeau d'endettement alors qu'elles n'auraient pas dû, la banque leur demandait de payer et elles n'étaient pas en mesure de le faire — elles ont perdu la terre, et ensuite leurs quotas.

Donc même de cette façon — j'encouragerais...

**M. Mark Davies:** Je vais laisser Phil faire quelques observations, s'il le veut bien.

**M. Phil Boyd (directeur exécutif, Éleveurs de dindon du Canada):** Merci.

Monsieur Lemieux, si on revient à ce que disait Mark dans sa déclaration préliminaire, c'est-à-dire que notre organisation est là pour faciliter et offrir des services, cela correspond tout à fait à votre question. Mais pour ce qui est de notre rôle, je pense et j'espère que les éleveurs de dindons au Canada sont parmi les agriculteurs les mieux informés de ce qui se passe autour d'eux et des choses dont ils doivent tenir compte lorsqu'ils établissent leur propre profil de risque, par exemple.

Nous espérons qu'ils sont bien informés au sujet des exigences de la société à l'égard de leur entreprise agricole et qu'ils savent en quoi consistent les variables, que ce soit en ce qui concerne les recherches les plus récentes, l'élevage des animaux, l'efficacité des méthodes d'alimentation, tout ce genre de chose.

Nous avons un site Web qui s'adresse exclusivement aux agriculteurs, où l'on trouve des bulletins de recherche et des fiches d'information et ce genre de chose. À cet égard, nous estimons offrir à nos agriculteurs un service en ce qui concerne leurs connaissances de base afin qu'ils soient bien informés pour prendre leurs propres décisions.

C'est la seule chose que je voulais ajouter. Merci beaucoup.

**M. Pierre Lemieux:** Je pourrais peut-être passer à la question des produits biologiques, car je pense que nous allons manquer de temps. C'était une réponse en fonction de la gestion de l'offre, et peut-être qu'on pourrait avoir quelque chose qui n'est pas en fonction de la gestion de l'offre.

**Mme Beth McMahon:** Oui, nous sommes différents. C'est l'un de nos principaux problèmes. Particulièrement avec un aussi grand nombre de nouveaux arrivants, la rentabilité est absolument essentielle et c'est l'un des principaux points sur lesquels nos organisations mettent l'accent.

Avec les outils pour déterminer les coûts de production, nous avons en fait une marche à suivre pour la transition des entreprises — non pas uniquement en ce qui concerne l'aspect agronomique, mais aussi en ce qui concerne la dimension commerciale — une marche à suivre de plus de 100 pages fondée sur les entrevues avec des agriculteurs biologiques, notamment au sujet des coûts réels. Nous avons des livres sur la tenue de dossiers et sur la préparation de budgets qui sont récents, au cours de la dernière année, qui partent comme des petits pains chauds. Nous les utilisons également pour préparer des articles de revue et des séminaires en ligne lors de la conférence. En fait, lors de la conférence dont j'ai parlé précédemment, nous avons un modèle complet de rentabilité d'affaires et aussi un autre modèle de commercialisation qui a attiré des gens qui sont venus de l'Ontario jusqu'à DarthMouth pour y avoir accès. Cela comprenait entre autres des budgets réels de démarrage pour trois différentes exploitations agricoles. Nous avons travaillé avec un agent du développement des entreprises au ministère de l'Agriculture.

**M. Pierre Lemieux:** Cela est très bien. C'est le genre d'information que les agriculteurs trouveraient très utile, à mon avis.

Merci.

**Le président:** Merci beaucoup.

Monsieur Hoback, vous avez dit qu'il y avait un rapport que vous aimeriez que Beth dépose.

**M. Randy Hoback:** Pourriez-vous trouver ce rapport, Beth, et le déposer ou nous en obtenir un exemplaire?

**Mme Beth McMahon:** C'est exact, sur le maïs. Oui, certainement.

**Le président:** Merci

Madame McMahon, au début de la séance — je pense que c'était peut-être en réponse à la première question qui vous a été posée — vous avez parlé de luzerne génétiquement modifiée et d'autres choses. À moins que je vous aie mal entendue, vous avez laissé entendre que ce produit était déjà au Canada, et qu'il pouvait essentiellement... Très bien, vous hochez de la tête.

● (1720)

**Mme Beth McMahon:** Non. C'est approuvé, de sorte que si on arrive au point où une luzerne commercialisée est enregistrée, alors elle peut être utilisée.

**Le président:** Mais ce n'est pas approuvé au Canada et ce n'est pas appliqué...

**Mme Beth McMahon:** La luzerne génétiquement modifiée est approuvée, mais pas le type commercial spécifique.

**Le président:** Mais aucune application...

**Mme Beth McMahon:** Oui. On est prêt à aller de l'avant.

**Le président:** Je voulais tout simplement tirer cela au clair, et j'aurais une observation à faire à ce sujet. Même si cela n'a jamais été approuvé ici ou si aucune demande n'a jamais été présentée ni approuvée, étant donné que c'est approuvé aux États-Unis, inévitablement elle finira par arriver ici d'une façon ou d'une autre. C'est comme l'agrile du frêne, qui a commencé aux États-Unis. Il se trouve maintenant dans le sud de l'Ontario et j'ai entendu dire qu'il avait commencé à arriver dans la région d'Ottawa. Certaines choses se produisent, que ce soit planifié ou non.

**Mme Beth McMahon:** Je suis d'accord. Mais même en ce qui concerne le seuil de tolérance, lorsque nous avons demandé s'il y avait eu des cas où le seuil de tolérance avait été dépassé, on nous a dit la semaine dernière qu'il n'y en avait pas eu. À l'heure actuelle, nous avons un assez bon bilan à cet égard au Canada.

**Le président:** Certainement.

Très bien. Cela dit, j'aimerais remercier tous les témoins d'être ici aujourd'hui. Encore une fois merci d'être venus.

La séance est levée. Nous vous reverrons tous jeudi.







**POSTE  MAIL**

Société canadienne des postes / Canada Post Corporation

Port payé

Postage paid

**Poste-lettre**

**Lettermail**

**1782711  
Ottawa**

*En cas de non-livraison,  
retourner cette COUVERTURE SEULEMENT à :  
Les Éditions et Services de dépôt  
Travaux publics et Services gouvernementaux Canada  
Ottawa (Ontario) K1A 0S5*

*If undelivered, return COVER ONLY to:  
Publishing and Depository Services  
Public Works and Government Services Canada  
Ottawa, Ontario K1A 0S5*

Publié en conformité de l'autorité  
du Président de la Chambre des communes

### PERMISSION DU PRÉSIDENT

Il est permis de reproduire les délibérations de la Chambre et de ses comités, en tout ou en partie, sur n'importe quel support, pourvu que la reproduction soit exacte et qu'elle ne soit pas présentée comme version officielle. Il n'est toutefois pas permis de reproduire, de distribuer ou d'utiliser les délibérations à des fins commerciales visant la réalisation d'un profit financier. Toute reproduction ou utilisation non permise ou non formellement autorisée peut être considérée comme une violation du droit d'auteur aux termes de la *Loi sur le droit d'auteur*. Une autorisation formelle peut être obtenue sur présentation d'une demande écrite au Bureau du Président de la Chambre.

La reproduction conforme à la présente permission ne constitue pas une publication sous l'autorité de la Chambre. Le privilège absolu qui s'applique aux délibérations de la Chambre ne s'étend pas aux reproductions permises. Lorsqu'une reproduction comprend des mémoires présentés à un comité de la Chambre, il peut être nécessaire d'obtenir de leurs auteurs l'autorisation de les reproduire, conformément à la *Loi sur le droit d'auteur*.

La présente permission ne porte pas atteinte aux privilèges, pouvoirs, immunités et droits de la Chambre et de ses comités. Il est entendu que cette permission ne touche pas l'interdiction de contester ou de mettre en cause les délibérations de la Chambre devant les tribunaux ou autrement. La Chambre conserve le droit et le privilège de déclarer l'utilisateur coupable d'outrage au Parlement lorsque la reproduction ou l'utilisation n'est pas conforme à la présente permission.

On peut obtenir des copies supplémentaires en écrivant à : Les Éditions et Services de dépôt  
Travaux publics et Services gouvernementaux Canada  
Ottawa (Ontario) K1A 0S5  
Téléphone : 613-941-5995 ou 1-800-635-7943  
Télécopieur : 613-954-5779 ou 1-800-565-7757  
publications@tpsgc-pwgsc.gc.ca  
<http://publications.gc.ca>

Aussi disponible sur le site Web du Parlement du Canada à l'adresse suivante : <http://www.parl.gc.ca>

Published under the authority of the Speaker of  
the House of Commons

### SPEAKER'S PERMISSION

Reproduction of the proceedings of the House of Commons and its Committees, in whole or in part and in any medium, is hereby permitted provided that the reproduction is accurate and is not presented as official. This permission does not extend to reproduction, distribution or use for commercial purpose of financial gain. Reproduction or use outside this permission or without authorization may be treated as copyright infringement in accordance with the *Copyright Act*. Authorization may be obtained on written application to the Office of the Speaker of the House of Commons.

Reproduction in accordance with this permission does not constitute publication under the authority of the House of Commons. The absolute privilege that applies to the proceedings of the House of Commons does not extend to these permitted reproductions. Where a reproduction includes briefs to a Committee of the House of Commons, authorization for reproduction may be required from the authors in accordance with the *Copyright Act*.

Nothing in this permission abrogates or derogates from the privileges, powers, immunities and rights of the House of Commons and its Committees. For greater certainty, this permission does not affect the prohibition against impeaching or questioning the proceedings of the House of Commons in courts or otherwise. The House of Commons retains the right and privilege to find users in contempt of Parliament if a reproduction or use is not in accordance with this permission.

Additional copies may be obtained from: Publishing and Depository Services  
Public Works and Government Services Canada  
Ottawa, Ontario K1A 0S5  
Telephone: 613-941-5995 or 1-800-635-7943  
Fax: 613-954-5779 or 1-800-565-7757  
publications@tpsgc-pwgsc.gc.ca  
<http://publications.gc.ca>

Also available on the Parliament of Canada Web Site at the following address: <http://www.parl.gc.ca>